



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

1

PRÉSENTATION



3 questions à Antoine Fiévet et Jean Hornain	03
Présentation du groupe	04
Stratégies et leviers 3R	05
Le groupe Citeo au cœur de l'écosystème de l'économie circulaire	06
Faits marquants	07
Chiffres clés 2024	09
Le groupe Citeo, une entreprise engagée, tournée vers l'impact	11
Former les futures générations d'éco-citoyens	14
Rendre les gestes écologiques irrésistibles et mobiliser tous les citoyens	15
Les défis du groupe en 2025	16

NAVIGUEZ
EN UN CLIC !



Votre rapport d'activité est interactif : cliquez sur les titres du sommaire pour accéder aux pages.

Et pour enrichir la lecture, **flashez les QR codes ou cliquez** sur les textes associés pour découvrir du contenu additionnel !

2

MOBILISER AUTOUR DE LA RÉDUCTION DES EMBALLAGES



Réduction des emballages : Enjeux & solutions	18
Accompagner les entreprises vers la réduction des emballages	19
Des initiatives collaboratives pour innover ensemble	20
Zoom sur un Appel à projet Réduction	21
Initiatives autour de la réduction	22
Conclusion de l'Appel à Projets réduction	23

3

DÉVELOPPER LES SOLUTIONS DE RÉEMPLOI



2024 : une année de référence	25
Développer des solutions de réemploi pour les produits alimentaires en GSA	26
Accompagner le développement du réemploi	28
Les solutions de réemploi auprès des publics professionnels (TPE/PME...)	30
La R&D au service du réemploi	31
Les initiatives autour du réemploi	32
Réemployons encore et encore	33
Embarquer les citoyens grâce à des campagnes de communication	34

4

AMÉLIORER LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES



30 ans de progrès dans la collecte sélective	36
Nourrir la mesure des performances de collecte des emballages et des papiers	38
Accompagner les collectivités pour améliorer les performances	39
La R&D au service du recyclage !	40
Lutter contre les déchets abandonnés	41
Jeux de Paris 2024	42
Contre les déchets abandonnés, « on ne lâche rien » !	44
Zoom les collectivités ultramarines	45
Campagne régionale / Mayotte	46
Créer des offres opérationnelles de service de reprise	47
Accélérer la reprise du flux développement	48
Assurer le développement des nouvelles filières de recyclage	49
Campagne nationale Recyclage	50
Sensibilisation des citoyens aux 3R	51

5

ANNEXES

52

3 questions à Antoine Fievet et Jean Hornain



Antoine Fievet
Président de Citeo

Jean Hornain
Directeur général de Citeo et d'Adelpho

Quels bilans et quelles perspectives tirez-vous de l'activité de Citeo ?

Antoine Fievet : Il faut saluer l'action volontariste de tous les acteurs, dans un contexte économique difficile. De ce fait, **l'engagement de Citeo à accompagner leur transition vers des pratiques plus durables est encore plus essentiel.** C'est aussi pour cela, en capitalisant sur notre savoir-faire, que nous nous positionnons sur de nouvelles filières REP : celle des emballages professionnels avec Citeo Pro et celle des textiles sanitaires à usage unique avec Citeo Soins & Hygiène.

Jean Hornain : Notre stratégie, **Réduire, Réemployer, Recycler**, est à l'œuvre pour utiliser le moins de matière, le plus longtemps possible et la recycler en totalité ; nous avançons ainsi sur la voie de l'économie circulaire.

Ainsi, pour accélérer la réduction, nous avons lancé, d'un côté, le renforcement du soutien des actions individuelles des entreprises et, de l'autre, l'activation des dynamiques sectorielles, lancées en 2024, pour mettre en œuvre des solutions répliquables à impact. Côté réemploi, l'objectif est le passage à l'échelle. Depuis 2023, nous soutenons plus de 370 projets, et avons imaginé collectivement une boucle mutualisée, expérimentée dès cette année dans 4 régions pour les produits alimentaires. Pour améliorer les performances du recyclage, nous accompagnons les collectivités dans le développement du tri hors foyer pour adapter la collecte à nos modes de vies plus nomades. Parallèlement, nous déployons de nouvelles filières de recyclage, notamment grâce à nos trois centres de surtri, quatre d'ici fin 2026. Enfin, nos campagnes de communication touchent massivement nos concitoyens pour sensibiliser aux gestes responsables.

Ces actions ont-elles un effet significatif sur l'atteinte de nos objectifs ?

A.F. : Malgré ces actions, **nos résultats ne s'inscrivent toujours pas dans la trajectoire des objectifs, en particulier de la filière emballages et papiers.** Pour réaliser le saut de performance attendu, nous avons besoin d'activer des leviers dont nous savons l'impact déterminant.

J.H. : Nous avons clairement identifié ces leviers, complémentaires à ceux à l'œuvre aujourd'hui ; donnons quelques exemples. La mise en œuvre

de la consigne pour réemploi et recyclage permettrait de faire décoller le taux de collecte des emballages de boissons. Quant à la tarification incitative, dont on connaît les effets très positifs sur les taux de recyclage, elle ne peut se déployer à l'échelle sans simplification du cadre réglementaire.

La solution se trouve-t-elle dans l'évolution de la Responsabilité Élargie du Producteur ?

A.F. : Oui, nous le pensons. La REP est un formidable vecteur d'engagement et de performance économique et environnementale. Mais **elle doit évoluer dans le sens de l'efficacité** et de la maîtrise des coûts. Ces cinq dernières années, les charges à couvrir par la filière ont doublé, sans entraîner de hausse de performance équivalente. Ce n'est aujourd'hui plus soutenable.

J.H. : C'est notamment en clarifiant le rôle et les responsabilités des acteurs de la filière que nous pourrions **la faire basculer d'une logique de moyens à une logique de résultats.** Un changement en profondeur est nécessaire pour sortir du *statu quo* et améliorer la performance environnementale et économique de la filière. Ces évolutions doivent également être soutenues au niveau européen afin de contribuer à l'harmonisation des filières REP et de bâtir une économie circulaire européenne compétitive et mise au service de notre souveraineté économique et écologique.

Présentation du Groupe



Citeo est un éco-organisme agréé au titre de la Responsabilité Élargie du Producteur des Emballages Ménagers et Papiers Graphiques, qui a adopté le statut d'entreprise à mission en 2020.

Le producteur ou distributeur assume financièrement et opérationnellement la gestion des déchets de leurs emballages, soit la réduction, la collecte sélective, le tri et la valorisation, incluant le recyclage. Sans but lucratif, l'éco-organisme Citeo est donc financé par les entreprises pour réduire l'impact environnemental des emballages ménagers et papiers graphiques, grâce à leur réduction, réemploi et recyclage.

RAISON D'ÊTRE

« Pour répondre à l'urgence écologique et **accélérer les transformations qui s'imposent, la société veut engager et accompagner les acteurs économiques et les citoyens à adapter les modes de production, distribution et consommation à la préservation de notre planète, de ses ressources, de la biodiversité et du climat.** »



Filiale de Citeo et d'Adelpe dédiée aux emballages professionnels, Citeo Pro a été agréée le 15 mars 2024 pour une durée de 6 ans au titre de la Responsabilité élargie des producteurs (REP) des emballages de la restauration. Son action s'intègre dans l'écosystème de gestion des déchets d'emballages de la restauration, en synergie avec les dispositifs existants. Son rôle consiste à faciliter, financer, accompagner la gestion des emballages de la restauration.



Filiale de Citeo, Adelpe est un éco-organisme dont la mission est de réduire l'impact environnemental des emballages ménagers et papiers graphiques, qui a construit son expertise sur les secteurs des vins et spiritueux et de la santé.



Coline Lafon
Directrice Talents et Organisation

L'éco-organisme que nous étions continue d'évoluer, de s'ouvrir et de se réinventer pour répondre aux défis environnementaux d'aujourd'hui et de demain. D'expert du recyclage des emballages ménagers, nous devenons un acteur de solutions globales, articulées autour de trois leviers : réduction, réemploi, recyclage. De la coordination à l'action, nous assumons un rôle moteur, parfois opérationnel, pour accélérer l'impact.

Ce changement s'appuie sur un ancrage renforcé : un siège à Paris, des équipes en région, proches du terrain, et un collectif uni par une même ambition. Nous avons construit, ensemble, les valeurs qui nous guident dans cette transformation :

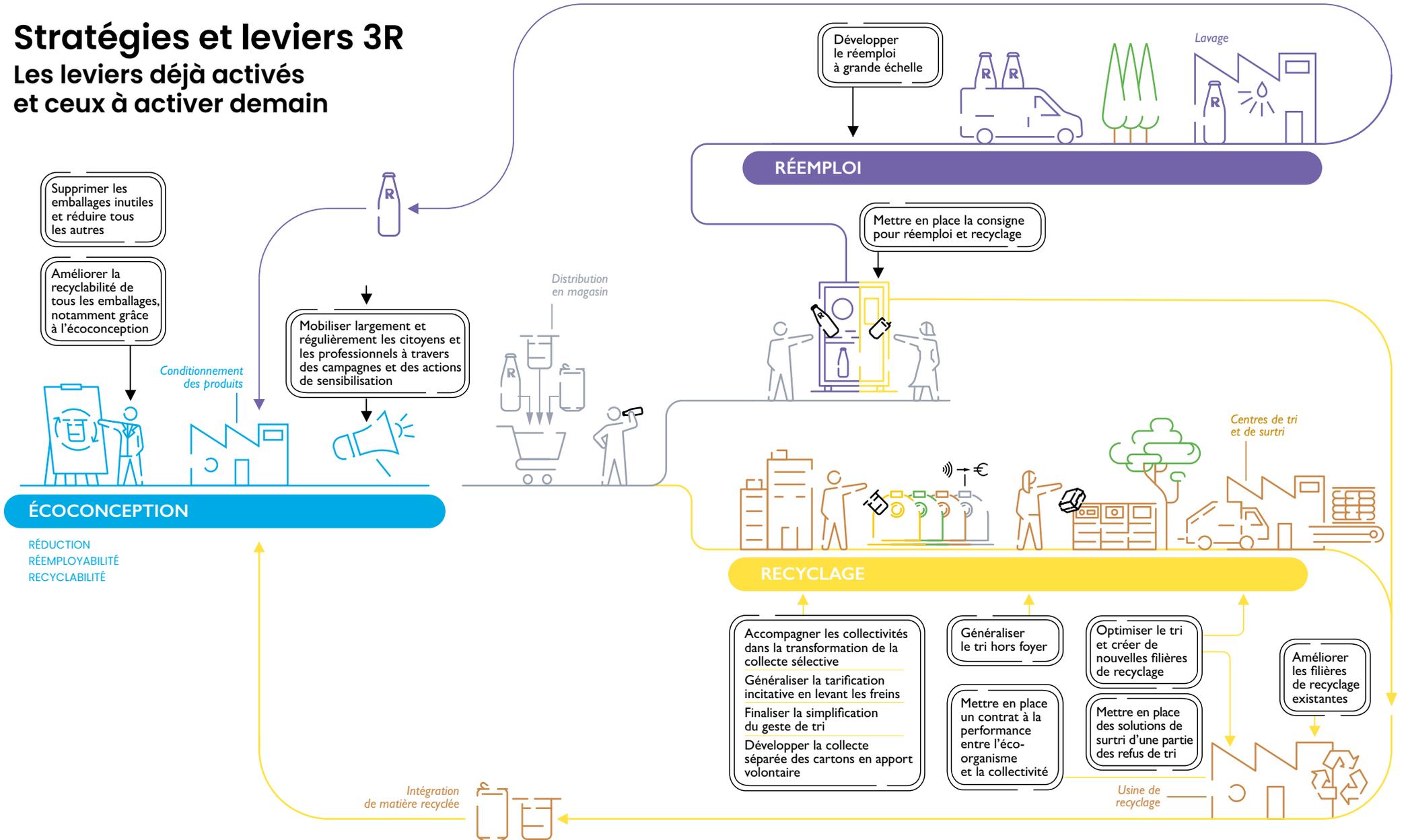
- ⇒ **Anticiper**, pour penser l'avenir et bâtir une société plus durable.
- ⇒ **Collectif**, parce que les défis que nous relevons sont par nature communs.
- ⇒ **Transmission**, car partager notre expertise renforce l'intelligence collective.
- ⇒ **Engagement**, celui de chacun et de tous, pour faire avancer la mission de Citeo.
- ⇒ **Solutions**, cela fait écho à notre capacité à faire et à transformer les dispositifs sur les 3R. Ces valeurs ne sont pas des mots : elles vivent au quotidien dans les actions de nos équipes.



Citeo Soin & Hygiène a été créé en juin 2024 et se porte candidat à l'agrément sur la REP textiles sanitaires à usage unique, qui sera délivré en 2025.

Stratégies et leviers 3R

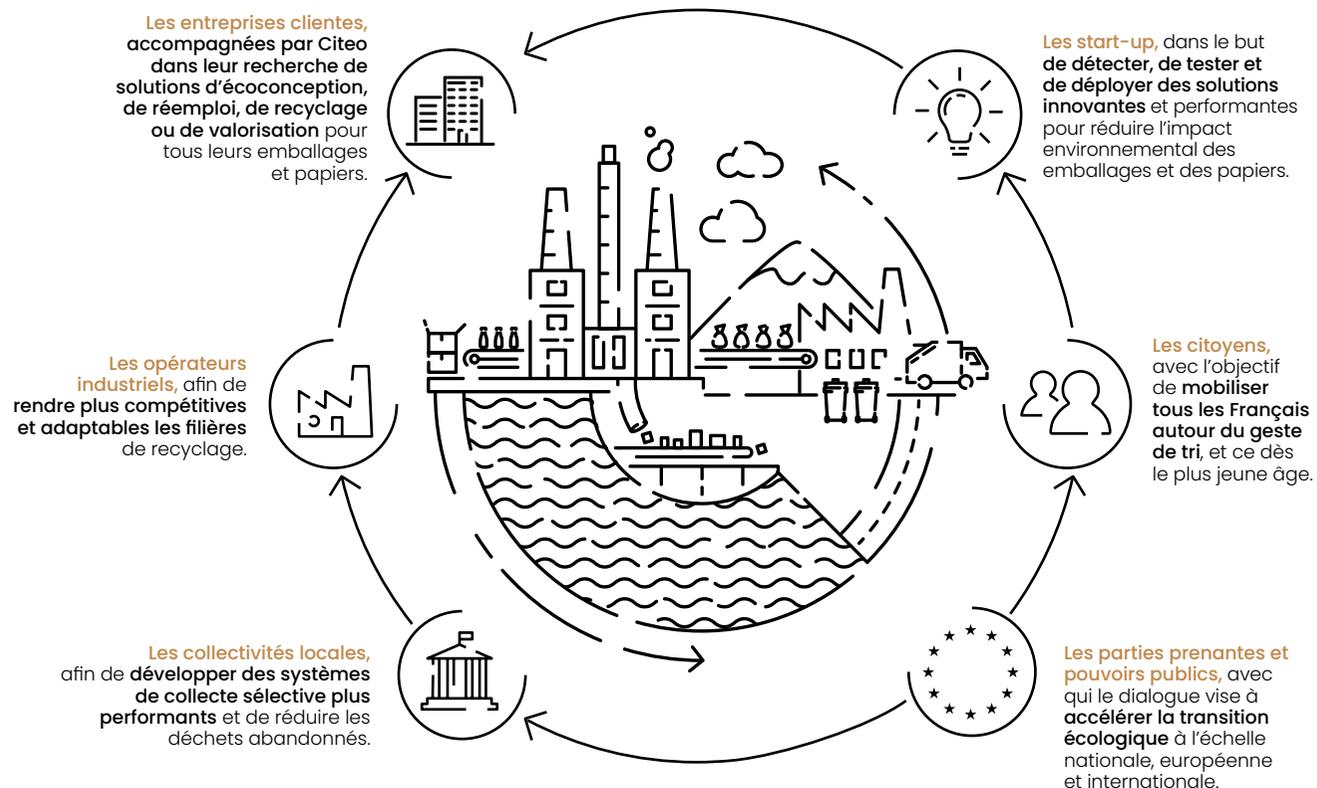
Les leviers déjà activés et ceux à activer demain



Le groupe Citeo au cœur de l'écosystème de l'économie circulaire

AGIR ENSEMBLE POUR FAIRE BOUGER LES LIGNES

L'écosystème du groupe Citeo repose sur un réseau dense d'acteurs publics, privés et associatifs engagés dans la transition vers une économie circulaire. Citeo agit pour plus de **81 500 entreprises clientes** (metteurs sur le marché des emballages ménagers et papiers graphiques), coopère avec **645 collectivités locales** responsables de la collecte des déchets, ainsi qu'avec les opérateurs de tri, de recyclage et de valorisation, et **plus de 680 professionnels de la restauration**. Les pouvoirs publics (ministères, ADEME, collectivités) jouent un rôle central dans la régulation et le pilotage des politiques environnementales. Citeo s'appuie aussi sur des partenariats avec des ONG, instituts de recherche, startups et éco-organismes (dont ses filiales Adelphe et Citeo Pro) pour **encourager l'innovation et les solutions durables**. **Les citoyens**, contributeurs essentiels du tri, sont mobilisés via des campagnes de sensibilisation et des démarches participatives. Enfin, au niveau européen, l'entreprise agit au sein de réseaux professionnels et d'institutions communautaires pour anticiper les évolutions réglementaires et harmoniser les bonnes pratiques.



GOUVERNANCE

⇒ La gouvernance de Citeo repose sur un modèle rigoureux, transparent et indépendant, garantissant l'intérêt général et la conformité aux missions d'un éco-organisme. **Elle est représentative de nos clients réunis en quatre collèges :** Industrie ; Commerce, distribution et vente à distance ; Papetiers-éditeurs ; Services.



DÉCOUVREZ
LA COMPOSITION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION



Deux autres collèges sont composés des filières d'emballages et de représentants d'autres parties prenantes.

Antoine Fiévet est Président du Conseil d'administration de Citeo.



TOUT SAVOIR
SUR LES COMITÉS
DES PARTIES PRENANTES

Les faits marquants de 2024



RÉDUCTION

Matinée de la réduction :

le 4 décembre 2024, plus de 250 participants ont assisté à cette première, un événement dédié à la présentation de la feuille de route, aux enseignements issus de la perception des consommateurs et aux travaux menés pour accompagner cette transition. L'appel à projets Réduction 2025 a été officiellement annoncé.

Renforcement du dispositif de signalement des emballages excessifs :

il permet aux consommateurs de signaler les emballages jugés excessifs via une plateforme dédiée. Plus de 578 signalements en 2024 (vs 120 signalements en 2023) ont été transmis aux entreprises concernées par les experts de Citeo.



RÉEMPLOI

L'appel à projets « EncoRE plus de réemploi », ouvert à tous les clients de Citeo Pro, a permis de soutenir 8 initiatives à hauteur de 242 K€ : 7 en restauration collective, et 1 dans le secteur vins et spiritueux.

Projet ReUse : lancé en mai 2023, il vise à structurer et à développer le réemploi des emballages alimentaires distribués en GMS en France.

Emballages R-Cœur : en novembre 2024, première production de 600 000 bouteilles fraîcheur de 1 L qui ont été mises sur le marché (lait) avec Le Fourgon (livraison à domicile) et d'autres commandes à venir en 2025.

« ReUse Day » : 2 journées organisées en 2024 pour présenter les travaux à plus de 700 participants.

Mobiliser les citoyens : première campagne nationale dédiée au réemploi, préparant ainsi le terrain au déploiement du pilote en 2025. Au total, plus de 80 % de la population a été exposée aux campagnes de sensibilisation grand public sur le réemploi.



RECYCLAGE

Accompagnement des collectivités :

367 appels à projets pour soutenir les collectivités, soit 17 M d'habitants concernés par un projet (1 Français sur 4), via 91 M€ mobilisés.

Accélération du surtri :

en 2024, plus de 150 000 tonnes d'emballages en plastique reprises opérationnellement par Citeo auprès des collectivités locales, dont près de 82 kt ont fait l'objet d'un surtri grâce aux 2 centres dédiés.

Nouvelles filières de recyclage :

en 2024, renforcement des partenariats avec 6 usines de recyclage mécanique et 4 usines de recyclage chimique.

Travaux de standardisation de la recyclabilité à l'échelle européenne et poursuite des projets d'amélioration avec nos clients.



EN OUTRE-MER

Extension des consignes de tri (ECT) :

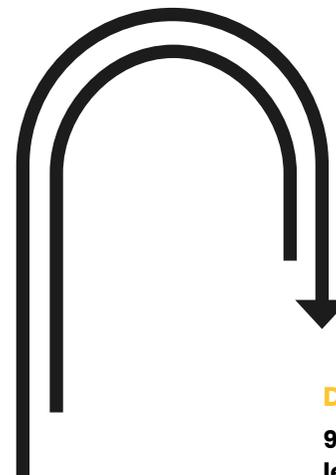
100 % des collectivités d'Outre-mer désormais engagées vers la généralisation de l'ECT en 2026



JEUX OLYMPIQUES

Collaboration forte avec Paris 2024 pour des Jeux 3R

- **Réemploi** : fontaines pour les boissons et yaourts, 4 millions d'emballages évités
- **Recyclage** : équipements de tri hors foyer temporaires et permanents sur les sites et aux abords
- **Guide de l'écoconception des emballages** : à destination des licenciés de Paris 2024, guide présentant les critères de durabilité dans la stratégie d'achats de Paris 2024

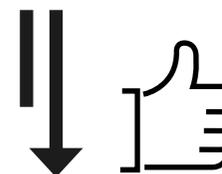


DÉCHETS ABANDONNÉS

924 nouvelles conventions de lutte contre les déchets abandonnés, soit un total

de 1 441 conventions signées avec les collectivités, permettant la couverture de 38 % de la population française

1^{re} campagne grand public dédiée à la lutte contre les déchets abandonnés, marquant une étape clé dans son engagement pour la préservation de la biodiversité, au cœur de sa raison d'être



PROMOTION DE LA REP

Une présence continue sur tous les cycles de négociations du traité mondial contre la pollution plastique, et une forte présence et implication lors des 4^e et 5^e Comités intergouvernementaux de négociation (INC4 et INC5) (Canada en avril et Corée du Sud en décembre 2024)



Chiffres clés 2024 – Filière Emballages ménagers et Papiers graphiques

CLIENTS PARTENAIRES ET GISEMENTS



98 015
Clients partenaires

5,5 M
Tonnes d'emballages ménagers mis sur le marché

98 %
Part de marché emballages

0,9 M
Tonnes de papiers graphiques mis sur le marché

1,3 MDSE
au service de la filière

IMPACT



EMBALLAGES MÉNAGERS

2,4 M
Tonnes eqCO₂ évités

Soit les émissions de 8 400 allers-retours Paris-New York en avion

18 %
Taux de matière recyclée intégrée pour le plastique

65 %
Taux de plastiques qui ont une filière de recyclage

PAPIERS GRAPHIQUES

15,4
Milliards de litres d'eau économisés soit environ 5 124 piscines olympiques

SOUTIEN AU RECYCLAGE



69 %
d'emballages ménagers recyclés, soit 3,9 MT

69 %
de papiers graphiques recyclés, soit 0,8 MT

38 %
du territoire couvert par les plans de lutte contre les déchets abandonnés

645
contrats avec les collectivités locales et 3 territoires en pourvoi



(une partie de la Guyane, Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon) qui permettent de donner un accès au tri des emballages et des papiers à 100 % de la population en France

994 M€
Financements au titre de la collecte et du tri

260 M€
Autres actions pour la filière (réemploi, sensibilisation, déchets abandonnés...)



Chiffres clés 2024 – Filière Emballages professionnels

CLIENTS PARTENAIRES ET GISEMENTS

CITEO PRO
EMBALLAGES
PROFESSIONNELS

684
Clients
partenaires

99 200
Tonnes d’emballages
professionnels mis sur le marché

4,6 M€
Total
des contributions



LE GROUPE CITEO

474

COLLABORATEURS
DONT 90 EN RÉGION



5
IMPLANTATIONS
AU CŒUR
DES TERRITOIRES



Le groupe Citeo, une entreprise engagée, tournée vers l'impact

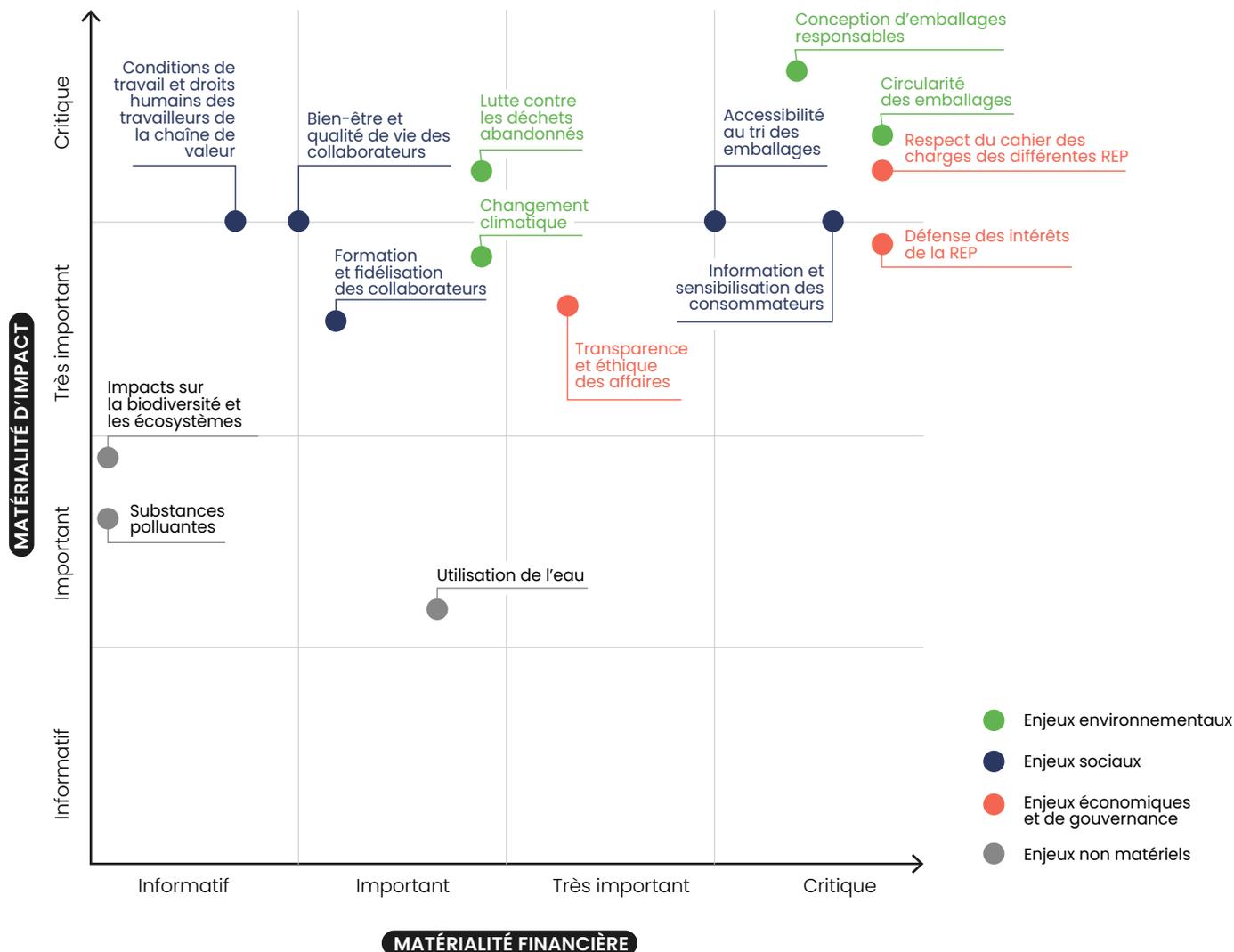
Citeo a mené en 2024 une analyse de double matérialité de ses enjeux ESG.

Le périmètre d'étude des enjeux du groupe a été adapté à son activité d'éco-organisme, en faisant la distinction entre activités directes (services aux clients, sensibilisation, affaires publiques...), activités générées en direct (pouvoir outre-mer, flux développement...) et activités soutenues par Citeo (tri, collecte, recyclage...).

Les travaux réalisés pour l'analyse de double matérialité se sont appuyés sur :

- ⇒ l'expertise du Groupe en matière d'évaluation des enjeux ESG et de leurs impacts ;
- ⇒ l'expertise d'un cabinet de conseil externe pour assurer la robustesse de la méthodologie déployée ;
- ⇒ la mobilisation de ses parties prenantes internes et externes (collaborateurs, metteurs en marché, collectivités, opérateurs de traitement des déchets, réemploi, ONG, instances publiques...).

Cette analyse a fait ressortir 12 macro-enjeux de durabilité.



Le groupe Citeo, une entreprise engagée, tournée vers l'impact

Au-delà des exigences fixées par le cahier des charges, le groupe Citeo affirme sa volonté d'aller plus loin en s'engageant dans des actions à fort impact en mobilisant l'ensemble de ses expertises et partenaires pour accélérer la transition vers une économie circulaire.

FOCUS
SUR LES ACTIONS
CLÉS 2024
 en lien avec
 les macro-enjeux
 de durabilité



ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

- ⇒ Conception d'emballages responsables (réduction, innovation)
- ⇒ Circularité des emballages (recyclage, surtri, réemploi)
- ⇒ Lutte contre les déchets abandonnés
- ⇒ Changement climatique

ACTIONS CLÉS 2024

- ⇒ Structuration d'une stratégie ambitieuse de réduction des emballages autour de **5 leviers**
- ⇒ **FRET21** : démarche volontaire pour limiter l'impact environnemental des activités de transport grâce à un plan d'action déployé sur 3 ans
- ⇒ Signature d'un partenariat avec la **LPO** en 2024 pour réduire la pression des emballages abandonnés sur la biodiversité



Le groupe Citeo, une entreprise engagée, tournée vers l'impact

ENJEUX SOCIAUX ET SOCIÉTAUX

⇒ Bien-être et qualité de vie des collaborateurs

⇒ Formation et fidélisation des collaborateurs

⇒ Information et sensibilisation des consommateurs

⇒ Conditions et droits humains des travailleurs de la chaîne de valeur

⇒ Impacts sur les communautés touchées

ACTIONS CLÉS 2024



⇒ Progression de 3 points de l'index Egapro, portant l'indicateur d'égalité professionnelle femmes-hommes à **87 points** en 2024

⇒ + de **400 K€ de partenariats associatifs** pour accentuer la sensibilisation : World Cleanup Day, Pavillon bleu, Gestes Propres, Match For green, Unis-Cité

⇒ Un changement d'échelle pour la **jeunesse** sur la sensibilisation et l'éducation



ENJEUX ÉCONOMIQUES ET DE GOUVERNANCE

⇒ Respect du cahier des charges des différentes REP

⇒ Transparence et éthique des affaires

⇒ Défense des intérêts de la REP

ACTIONS CLÉS 2024

⇒ Défense de la REP au travers de « The Producer Responsibility » (coalition de 50 éco-organismes) dans le futur Traité plastique et participation aux 4^e et 5^e Comités intergouvernementaux de négociation (INC4 et INC5)



JOURNÉE DE L'ENGAGEMENT

Citeo a organisé en juillet 2024 sa quatrième édition de la Journée de l'Engagement. 146 participants, 14 associations bénéficiaires, 997 heures de bénévolat au total. La Journée de l'Engagement est renouvelée pour 2025 !

Former les futures générations d'éco-citoyens



Réduire, réemployer et trier s'apprend dès le plus jeune âge. En partenariat avec des associations engagées et les principaux relais des jeunes dans leur quotidien, Citeo multiplie les points de contact avec les 6-18 ans. En 2024, plus de 9 millions de jeunes ont été sensibilisés.

DES RESSOURCES LUDIQUES POUR LES PLUS JEUNES

NOUVEAUX PROGRAMMES PÉDAGOGIQUES CITEO

- ⇒ 3 nouveaux magazines Eco Junior : **15 000 classes** abonnées, soit **420 000 enfants** sensibilisés
- ⇒ Carnets de saison « Merci Mercredi » : plus de **12 000 téléchargements**



PARTENARIAT



RELEVER DES DÉFIS ÉCOLOGIQUES AVEC LES ÉLÈVES

L'association Ma Petite Planète propose un jeu de défis écologiques sur trois semaines dans les établissements scolaires. Citeo est partenaire des éditions de mars et novembre, Problème de syntaxe : pour partager son expertise, et de deux défis sur le tri des déchets, pour donner de la visibilité au challenge et mobiliser plus d'élèves partout en France.

Dernière édition du challenge : mars 2024

- ⇒ **41 860 défis Tri** réalisés
- ⇒ **114 600 défis** réalisés dans la catégorie « Déchets »
- ⇒ **82 280 participants** (soit 3 721 classes)

PARTENARIAT



DES PROJETS TRI ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ÉCOLES

Pour créer de l'émulation et mettre en place des projets concrets dans les territoires :

- ⇒ **3 985 établissements Eco-Ecole en 2024**
- ⇒ implication de **84 340 enfants** dans un projet sur les déchets
- ⇒ **622 230 enfants** sur des projets de développement durable

DONNÉES CLÉS

420 000 élèves sensibilisés, soit 15 000 classes abonnées à Eco-Junior

1,3 MILLION de jeunes touchés grâce aux programmes et partenariats éducatifs à destination des enseignants

9,4 MILLIONS de jeunes touchés via des actions d'infiltration dans le divertissement



PARTENARIAT



APPRENDRE À PROTÉGER L'OCÉAN

Tournée pédagogique de sensibilisation du 13/06 au 02/07/2024 :

- ⇒ **4 400 personnes sensibilisées**, dont 980 scolaires
- ⇒ **20 000 personnes touchées** grâce aux réseaux sociaux

Rendre les gestes écologiques irrésistibles et mobiliser tous les citoyens

Comment transformer les pratiques liées aux 3R – réduire, réemployer, recycler – en réflexes naturels, voire désirables ? Face à la « fatigue écologique » qui gagne les Français, Citeo adopte un discours enthousiasmant et proche, loin des injonctions culpabilisantes. Son positionnement : être un coach positif !
Son ambition : accompagner tous les Français vers les 3R.

Les 3R sont un sujet nouveau pour les Français. Jusqu'à présent, les campagnes Citeo consistaient à les sensibiliser au tri dans les situations du quotidien.

On ne lâche rien !

En 2024, Citeo a signé 4 nouvelles campagnes pour mobiliser les Français sur tous ces sujets : une campagne sur le geste de tri et une autre sur les déchets abandonnés, sous la punchline « On ne lâche rien » ; un programme de sensibilisation sur les pratiques du réemploi pour expliquer pour la première fois aux Français le vrac, la recharge et les emballages réemployables, baptisé « Réemployons encore et encore » ; sans oublier la campagne « Mamie Nourri », spécifique à La Réunion. Ces programmes ont touché plus de 75 % de la population. Mieux encore, ils ont eu un impact positif sur 70 % des personnes interrogées, qui déclarent vouloir adopter les bons gestes après les avoir vus.

Un coach positif et bienveillant

Si Citeo porte un discours d'intérêt général – ambitieux sur le fond, et percutant sur la forme –, c'est toujours avec la même posture : celle d'un coach bienveillant, qui motive, informe et montre que les gestes associés aux 3R sont accessibles à tous.

Les 3R, 365 jours par an

Pour toucher 68 millions de Français, dont les plus jeunes, Citeo mise aussi sur d'autres relais. E-influenceurs, collectivités locales et relais éducatifs sont mis à contribution pour installer et banaliser les éco-gestes dans le quotidien des Français. Plus d'un million de jeunes ont été sensibilisés via les programmes pédagogiques mis à disposition des enseignants. 2024 a aussi vu la montée en puissance de Citeo sur les réseaux sociaux, grâce à de nombreux partenariats et un calendrier éditorial soutenu.

Avec transparence et pédagogie, Citeo maintient le cap en 2025.



DONNÉES CLÉS

En 2024, les Français sensibilisés et mobilisés !

4 À 5
campagnes publicitaires annuelles
(contre une seule auparavant)

1 MILLION
de jeunes sensibilisés via les programmes pédagogiques

75 %
de la population touchée

750 000
téléchargements de l'application Guide du Tri

+70 %
des Français souhaitent adopter de meilleurs gestes (geste de tri, achat de produits dans des emballages réemployables, etc.) après avoir vu les campagnes

56
partenariats avec des influenceurs et 28 millions d'impressions, pour un rayonnement maximal

Les défis du groupe Citeo en 2025

Le groupe Citeo poursuit son engagement en faveur d’emballages et de papiers réduits et 100 % circulaires, avec une ambition inchangée : utiliser le minimum de matière, le plus longtemps possible et la recycler en totalité.

Cette démarche vise à préserver les ressources naturelles, limiter les émissions de CO₂ et protéger la biodiversité.

CITEO EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS

Pour accompagner son action, Citeo entend poursuivre son évolution autour des priorités suivantes :

- ⇒ Conforter son leadership auprès des clients et collectivités pour maintenir sa capacité d’action sur la filière.
- ⇒ Renforcer la pédagogie, la simplicité et l’accessibilité de sa communication, tant publique qu’institutionnelle.
- ⇒ Accroître l’implication des parties prenantes pour accompagner la transformation de la filière.

Ces orientations se déclinent en 2025 autour des leviers 3R :

- ⇒ Engager 3 plans sectoriels emblématiques pour la réduction.
- ⇒ Déployer le projet ReUse dans 4 régions pour le réemploi.
- ⇒ Porter la recyclabilité des plastiques de 65 % à 75 % et réussir le lancement de la filière polystyrène.

CITEO SOIN & HYGIÈNE

⇒ Obtenir un **agrément** pour le 1^{er} juillet 2025.

⇒ Mettre en place la **structure humaine et technique** dès l’agrément pour respecter nos obligations.

⇒ Réaliser nos **premières communications** avant la fin de l’année.

CITEO PRO EMBALLAGES PROFESSIONNELLS

Citeo Pro s’est donné les priorités opérationnelles suivantes pour 2025.

- ⇒ **Déployer au plus juste les opérations REP emballages de la restauration**
- ⇒ **Préparer le business development sur la REP Pro :**
 - Prospecter des secteurs cibles.
 - Développer des partenariats avec d’autres éco-organismes.
 - Renforcer la visibilité et la notoriété de Citeo Pro.
- ⇒ **Contribuer à un modèle de REP Pro pragmatique et efficient :**
 - Construire une vision 3R sur les emballages professionnels avec une modélisation économique associée.
 - Prolonger la concertation avec les acteurs clés, et les opérateurs notamment.
 - Coordonner les positions avec les organisations professionnelles.



adelphe

Adelphé s’est donné 3 priorités opérationnelles dans la continuité de ce qu’elle a amorcé en 2024 :

- ⇒ **Se développer**, en embarquant les petites et moyennes entreprises dans la REP.
- ⇒ **Simplifier** les démarches de ses clients liées à la REP sans sacrifier l’impact.
- ⇒ **Renforcer** sa force de conviction dans son écosystème, et créer un mouvement positif autour de la REP.

2

MOBILISER AUTOUR DE LA RÉDUCTION DES EMBALLAGES

Citeo renforce la mobilisation pour limiter le suremballage, en soutenant l'écoconception et en sensibilisant les acteurs à une utilisation plus raisonnée des ressources dès la phase de conception.



Réduction des emballages : enjeux et solutions



Potentiel de gain de

500 000

tonnes d'emballages
Délai : 5 ans (long terme)

Depuis 15 ans, la quantité d'emballages ménagers a augmenté de 20 %, portée par nos nouveaux modes de vie : e-commerce, livraisons à domicile, consommation nomade... Le carton, en particulier, progresse de 8 % par an. Face à cette tendance, optimiser les emballages ne suffit plus.

Si, par exemple, une bouteille d'eau a perdu 40 % de son poids en 25 ans, cette logique atteint ses limites.

Aujourd'hui, pour répondre aux objectifs réglementaires et environnementaux, de nouveaux leviers sont activés :

1. Réduire les emballages de regroupement.

Les lots promotionnels sont dans le viseur. Remplacer ces emballages (plastique ou carton) par une promotion virtuelle – via stop-rayon ou remise en caisse – permet de limiter les déchets à la source.

2. Promouvoir les grands formats.

Vendre un dentifrice en 140 ml plutôt qu'en 70 ml, c'est réduire l'emballage à produit constant. À condition, bien sûr, d'éviter le gaspillage, ce levier peut être pertinent pour certains produits.

3. Miser sur les emballages souples.

Utilisés pour les recharges ou les produits à usage unique, ils gagnent du terrain. On les retrouve désormais pour la viande hachée ou le dentifrice. En PE, ils sont recyclables ; en PP, une filière est attendue d'ici 2025.

4. Adopter la frugalité.

Aller à l'essentiel : protection, conservation, transport et information. Supprimer un élément superflu peut avoir un réel impact, comme l'a démontré Maille en retirant ses tire-croqs, économisant ainsi 222 tonnes de plastique.

5. Transformer le produit pour alléger l'emballage.

Les formats solides ou à diluer bouleversent les codes : shampoings solides, dentifrices à croquer... Moins de volume, moins d'emballage. Cette approche innovante impose une vigilance : éviter que la fabrication ne génère d'autres impacts environnementaux.



**RETROUVEZ LE GRAND DOSSIER
RÉDUCTION DES EMBALLAGES**
EN FLASHANT CE CODE

ZOOM RÉGLEMENTAIRE



La réduction est le premier levier pour réduire les impacts environnementaux des emballages, et différentes réglementations fixent des objectifs précis :

15 % de réduction des emballages en 2030 par rapport à 2010 (inscrit dans le Code de l'environnement)

20 % de réduction des emballages plastiques à usage unique d'ici fin 2025, dans la loi AGEC

50 % de réduction de la production des bouteilles en plastique à usage unique d'ici 2030 par rapport à 2018

80 % de réduction des émissions de CO₂ d'ici 2050 fixés par l'Accord de Paris

Accompagner les entreprises vers la réduction des emballages

LA MATINÉE DE LA RÉDUCTION

Aboutissement d'une structuration ambitieuse autour de 5 leviers rupturistes pour réduire les emballages, Citeo et Adelphe ont accueilli le 4 décembre plus de 250 participants lors d'un événement pour présenter la feuille de route, les enseignements sur la perception consommateur et les travaux de Citeo en faveur de la réduction. Les entreprises Fauchon et Monin ont ainsi pu témoigner sur leurs projets de réduction d'emballages de biscuits et de bouteilles de sirop. La matinée s'est clôturée avec l'annonce d'un nouvel appel à projets Réduction 2025.



RETROUVEZ LE REPLAY DE LA MATINÉE

FAUCHON PARIS

RETOUR D'EXPÉRIENCE DE L'APPEL À PROJETS RÉDUCTION

Fauchon, marque internationale de la gastronomie française depuis 1886, souhaite repenser l'emballage actuel de certains de ses biscuits, composé d'un étui en carton et d'une barquette en PVC. La plupart des emballages utilisés

dans les produits haut de gamme sont souvent épais, contiennent du vide et sont composés de plusieurs unités afin de véhiculer une image qualitative. L'objectif du projet a été de repenser l'emballage des biscuits F, emblématiques de la marque pour réduire la quantité de matière utilisée, tout en améliorant sa recyclabilité, notamment en supprimant les éléments d'emballage en PVC, une résine



qui ne dispose pas de filière de recyclage. Après une analyse de cycle de vie, les équipes Fauchon ont travaillé main dans la main avec les équipes expertes de Citeo pour aboutir à un nouvel emballage.

ZOOM SUR L'ÉCOCONCEPTION

L'écoconception constitue un levier stratégique majeur pour Citeo dans la réduction de l'impact environnemental des emballages et papiers. Elle vise à intégrer les enjeux de durabilité dès la phase de conception, en optimisant les matériaux, facilitant le recyclage et réduisant l'usage de ressources vierges. En 2024, plus de 1 500 entreprises ont été accompagnées par Citeo dans des démarches d'écoconception, aboutissant à la réduction de 20 000 tonnes de matières mises

sur le marché. Toutefois, les difficultés restent nombreuses : contraintes techniques, coûts d'innovation et disparités entre filières de recyclage freinent encore la généralisation des bonnes pratiques. Citeo poursuit ses actions de formation, d'incitation financière et de recherche collaborative pour surmonter ces obstacles et faire progresser l'ensemble des acteurs vers des modèles plus circulaires.



L'ÉCOCONCEPTION EN DÉTAIL

Des initiatives collaboratives pour innover ensemble

Réduire les emballages n'est pas qu'une affaire de volonté. Il s'agit d'un défi technique et stratégique que Citeo souhaite relever avec ses partenaires. Les équipes de Citeo accompagnent les clients partenaires dans leurs démarches d'écoconception, notamment à travers des appels à projets réguliers, pour cocréer des solutions d'emballages plus sobres, sans compromis sur la qualité ni sur la praticité.

En 2024, ce sont une dizaine de projets de recherche et développement qui ont été menés, notamment :

- Le recensement et l'évaluation d'alternatives aux emballages plastiques à usage unique
- Des premières réflexions sur une méthode d'identification des emballages inutiles
- L'optimisation des emballages via la réduction du vide, la suppression des regroupements de boissons et l'allègement des emballages emblématiques
- La réduction du poids des bouteilles de vin
- L'analyse de la perception des consommateurs sur la réduction des emballages

En effet, comprendre les perceptions, les attentes et les usages des consommateurs est un moteur d'innovation incontournable.

C'est pourquoi les équipes de Citeo pilotent des études (quantitatives et qualitatives) avec des instituts spécialisés pour développer la connaissance autour des consommateurs sur les 3R. Cela contribue à activer les bons leviers pour mieux répondre aux besoins qu'ils expriment. Les résultats de l'étude « Perception de la réduction par les consommateurs français » de 2024 sont disponibles.



RETROUVEZ ICI
L'ÉTUDE PERCEPTION
CONSOMMATEUR



PILOTES RÉDUCTION

Avec des designers, et à la suite d'interview avec nos clients, nous avons travaillé sur des pilotes pour explorer de nouvelles pistes de réduction, identifier les freins potentiels, ajuster les solutions et évaluer la faisabilité d'une mise à l'échelle.

Par exemple, dans le cadre d'une étude avec un chocolatier, la boîte de chocolats perdrait 41 % de son poids en passant de 180,5 g à 106 g.



POUR EN SAVOIR PLUS, RETROUVEZ L'ARTICLE
CONDUIRE DES ACTIONS D'ÉCOCONCEPTION INNOVANTES
ET EFFICACES AVEC LES PILOTES RÉDUCTION CITEO





Zoom sur un appel à projets Réduction



L'appel à projets Réduction du poids des bouteilles syndicales/collectives

Adelphe a lancé un appel à projets en octobre 2024 pour inciter et accompagner les syndicats d'appellation viticoles à travailler sur la réduction du poids de leurs bouteilles syndicales en verre. Les bouteilles syndicales sont les bouteilles « signatures » des appellations vinicoles françaises proposées dans le cahier des charges de l'appellation aux vignerons.

La réduction du poids de la bouteille syndicale impacte l'ensemble des vignerons et entraîne une réduction globale/collective du gisement associé.

Un premier contrat a été signé avec le syndicat de l'appellation TAVEL dans la vallée du Rhône, qui se mobilise pour travailler avec Adelphe sur une bouteille allégée. L'objectif est de réduire chaque bouteille de

130 g. Le syndicat représente environ 40 producteurs, soit 2 millions de bouteilles mises en marché par an. La disponibilité de cette nouvelle bouteille passant de 550 g à 420 g est espérée pour le printemps 2025, permettant ainsi la réduction de 260 tonnes de verre par an. Quatre autres acteurs de la filière viticole ont été sélectionnés pour leurs projets de réduction : l'interprofession du Comité Champagne, et trois syndicats d'appellation (Côtes de Provence, Grès de Montpellier et Picpoul de Pinet).



TOUT SAVOIR SUR LA RÉDUCTION DU POIDS DES BOUTEILLES SYNDICALES

LE GUIDE VERRE

UN OUTIL AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DES FOURNISSEURS



Tout savoir sur les emballages en verre

Éco-conception, fabrication, réemploi et recyclage



Novembre 2024



RETROUVEZ LE GUIDE VERRE

Développé par Adelphe et Citeo, en collaboration avec la Fédération des Industries du Verre et la Chambre Syndicale des Verreries Mécaniques de France, ce guide est un outil clé en main, pédagogique, qui retrace la composition du verre, son cycle de vie, sa conception, son réemploi, et son recyclage.

Il présente des solutions concrètes pour aider les entreprises à réduire, réemployer et faciliter la recyclabilité du verre en évitant les éléments perturbateurs.

Il propose des fiches thématiques simples à utiliser, couvrant chaque aspect de l'écoconception des emballages en verre : teintes, étiquettes, manchons, parachèvements et décors en PE et PP auront bientôt leurs propres filières, représentant plus de 80 000 tonnes d'emballages !

Initiatives autour de la réduction



LES DIAGNOSTICS SUR SITE

En partenariat avec les organisations professionnelles, Adelphé réalise des diagnostics sur les sites de ses adhérents pour identifier les actions possibles de réduction à la source et d'écoconception des emballages. Un rapport listant des recommandations et des estimations d'économies potentielles à réaliser est ensuite présenté à l'ensemble des adhérents de la fédération pour partager les bonnes pratiques. Deux campagnes de diagnostics sur site ont été réalisées :

- **Dans le secteur des vins**, en partenariat avec l'Inter Oc, interprofession des vins Pays d'Oc (Languedoc-Roussillon). Cinq entreprises ont ouvert leurs portes afin d'étudier leurs emballages primaires, secondaires et tertiaires et de proposer des axes de réduction concrets.
- **Dans le secteur de la santé**, en partenariat avec le Snitem pour trois entreprises mettant en marché des dispositifs médicaux.



Les premiers résultats sur l'ensemble des entreprises pointent une réduction possible de **580 tonnes d'emballages** et **400 K€ d'économies** sur les achats, la logistique et la contribution Adelphé. Des restitutions collectives ouvertes aux adhérents des fédérations partenaires sont programmées pour faire bénéficier aux autres entreprises de ces bonnes pratiques sectorielles identifiées.



RETROUVEZ ICI
LE DIAGNOSTIC
SUR SITE ADELPHÉ



Conclusion de l'appel à projets Réduction



Comment réduire l'impact des emballages de e-commerce compte tenu de la large gamme de produits/contenants ?

Un calage 100 % carton pouvant s'adapter aux différentes formes de bouteilles a été trouvé, testé et mis en œuvre. Il entraîne une réduction de matière sur l'ensemble des colis (caisse + calade) et permet d'avoir une solution 100 % recyclable. Le nouvel emballage paraît également plus qualitatif pour les consommateurs et améliore l'image de la marque. Suivant le nombre de bouteilles par colis, la réduction en poids est comprise entre 16 % et 43 %, la réduction du volume entre 23 % et 37 %, et l'ensemble des impacts environnementaux sont réduits pour les indicateurs testés.

Réduction du poids de la bouteille verre et suppression du canister de la gamme 1738 Accord Royal

Le travail d'allègement a demandé un gros travail de redesign tout en conservant les codes marque et marché (challenge formes, gravure...). Une première bouteille de 75 cl réduite d'environ 25 % est en test final. Une seconde de 70 cl



sera testée début 2025 et affirme une belle réduction de 200 g. Elle s'accompagne d'une suppression du canister malgré des retours consommateurs contraires ou plus modérés, mais l'entreprise veut créer une rupture franche.



Réduction du poids des bouteilles verre de deux formats iconiques de 70 cl représentant 60 % du tonnage produit annuellement

Des difficultés sont apparues au cours du projet (encore en cours). Le changement de poids significatif nécessite de retravailler le design de la bouteille ; par ailleurs, des freins techniques et marketing ralentissent la décision finale. À date, l'entreprise est en cours de validation des moules de test sur la « Monin » allégée de 11 % en poids. Pour la seconde bouteille, les discussions restent en cours. Malgré le retard pris, le projet a une incidence positive sur la réflexion d'allègement de l'ensemble des formats associés à ces deux références.



Objectif climat : réduction de l'empreinte carbone de la filière viti-vinicole

Ce projet vise à accompagner la décarbonation du secteur des vins et spiritueux, particulièrement en matière d'emballage (30 à 40 % des émissions carbone), en mettant à disposition l'outil Winepilot, codéveloppé par Adelphe et FoodPilot.

L'outil Winepilot commence à être déployé auprès des adhérents de l'interprofession des vins de Bourgogne (BIVB) en 2024.

Deux autres partenariats sont en cours de signature avec le conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux (CIVB) et l'interprofession des vins de Loire (InterLoire).



TOUT SAVOIR SUR LA DÉMARCHE OBJECTIF CLIMAT



3

DÉVELOPPER LES SOLUTIONS DE RÉEMPLOI

Face aux enjeux environnementaux, Citeo accélère le développement de solutions de réemploi en accompagnant les filières pilotes et en structurant une économie circulaire durable et opérationnelle.





2024 : une année de référence dans le déploiement du réemploi des emballages ménagers en France



L'année 2024 marque une avancée significative dans la structuration du réemploi des emballages ménagers (EM) à l'échelle nationale

Pour la première fois, un taux consolidé a été publié par l'Observatoire du Réemploi et de la Réutilisation, établissant à **1,10 %** la part d'emballages ménagers réemployés. Ce jalon illustre la mobilisation croissante des acteurs économiques : marques, distributeurs, fédérations professionnelles et opérateurs logistiques s'impliquent activement dans la transition.

Dans ce contexte, le projet national « ReUse » se positionne comme un levier opérationnel majeur, visant le déploiement à grande échelle d'un dispositif structuré autour d'un gisement d'environ 2 milliards d'emballages réemployables arrivés à maturité.

La pérennisation de cette dynamique repose sur plusieurs facteurs clés : une meilleure diffusion des obligations réglementaires, un financement renforcé des infrastructures, la capitalisation sur les retours d'expérience et l'accompagnement des bonnes pratiques.

En outre, la consolidation des données de réemploi est indispensable au pilotage des objectifs français et européens.

Enfin, les actions de Citeo et d'Adelphi, notamment les appels à projets financés par « 5 % des contributions dédiées au réemploi », soutiennent l'émergence de solutions concrètes. Les priorités portent sur le développement de gammes standardisées, la définition et le déploiement de solutions opérationnelles adaptées, la définition de trajectoires sectorielles de développement du réemploi (pour la boisson et les emballages de la restauration livrée et à emporter), le partage d'une expertise technique.



EN SAVOIR PLUS
SUR LE DÉVELOPPEMENT
DU RÉEMPLOI

ZOOM RÉGLEMENTAIRE



La loi AGEC anti-gaspillage pour une économie circulaire fixe un objectif de **10 % de réemploi des emballages réemployés d'ici 2027** pour tous les metteurs en marché.

Dès 2023, les grandes entreprises avec un chiffre d'affaires supérieur à 50 M€ devaient déjà atteindre **5 %**.

À horizon 2025, une réduction de 20 % des emballages plastiques à usage unique est exigée, dont 50 % liés au réemploi.

À terme, la France vise **la fin de ces emballages en 2040.**

Ces objectifs s'appliquent aux emballages primaires, secondaires et tertiaires, et concernent fortement les secteurs alimentaires, de la restauration et de la distribution.



Développer des solutions de réemploi pour les produits alimentaires en GSA



LANCEMENT
DE LA DÉMARCHÉ
ReUse



UNE EXPÉRIMENTATION INÉDITE SUR 4 RÉGIONS DE FRANCE !

Face à l'urgence écologique et aux nouvelles obligations légales, Citeo s'engage dans une transformation ambitieuse : structurer une filière industrielle du réemploi des emballages alimentaires. La démarche *ReUse*, lancée en 2023, vise à faire du réemploi une solution de masse, complémentaire au recyclage, en réponse aux attentes citoyennes et aux exigences réglementaires. Le défi est immense : passer de projets isolés à une logique de système national coordonné.

Pour y parvenir, Citeo a mis en place un dispositif de soutien inédit, coconstruit avec plus de 200 parties prenantes : marques, distributeurs, acteurs de la consigne, territoires, logisticiens, industriels du lavage, etc. L'objectif est d'atteindre 10 % d'emballages réemployés d'ici 2027, en levant les freins techniques, économiques et comportementaux. La démarche repose sur plusieurs piliers : standardiser les contenants et les opérations, fiabiliser la boucle de réemploi, optimiser les coûts du dispositif afin de représenter une vraie alternative aux emballages à usage

unique et sensibiliser largement le consommateur à l'usage du réemploi.

La phase opérationnelle démarre en 2025 avec quatre régions pilotes, représentant la diversité des contextes de consommation.

Ce test grandeur nature permettra de valider les modèles économiques, logistiques et réglementaires avant un déploiement national prévu dès 2026. À horizon 2027, suite au pilote Activation *ReUse*, nous aurons contribué à la mise sur le marché de plus de 50 M d'emballages* . (*)



DÉCOUVREZ LA VIDÉO
DES 7 ÉTAPES DE LA BOUCLE
DU RÉEMPLOI



« Le réemploi est une offre complémentaire à l'offre de l'usage unique qui doit progressivement se développer dans notre quotidien. Mettre en commun nos compétences, identifier les synergies possibles et construire ensemble un modèle équilibré économiquement, écologiquement et qui génère l'adhésion des consommateurs fait sens ! »

Caroline Missika,

directrice des affaires publiques, de la communication et de la RSE de Heineken



⇒ **ReUse Days, construire ensemble !**

Les *ReUse Days*, organisés par Citeo et Adelphi, sont des événements clés pour structurer une filière nationale de réemploi des emballages alimentaires. Il réunit industriels, distributeurs et institutions pour coconstruire des solutions standardisées, mutualisées et durables, en réponse aux objectifs de la loi AGEC. La communauté *ReUse* représente plus de 400 personnes. Ce rendez-vous marque une étape décisive vers une économie circulaire concrète et partagée.



RETROUVEZ TOUS
LES RÉCAPS DES REUSE DAYS

600 000

bouteilles R-Cœur fabriquées en 2024, jusqu'à 30 millions à venir en 2025

* Prévisions estimatives fin 2024.

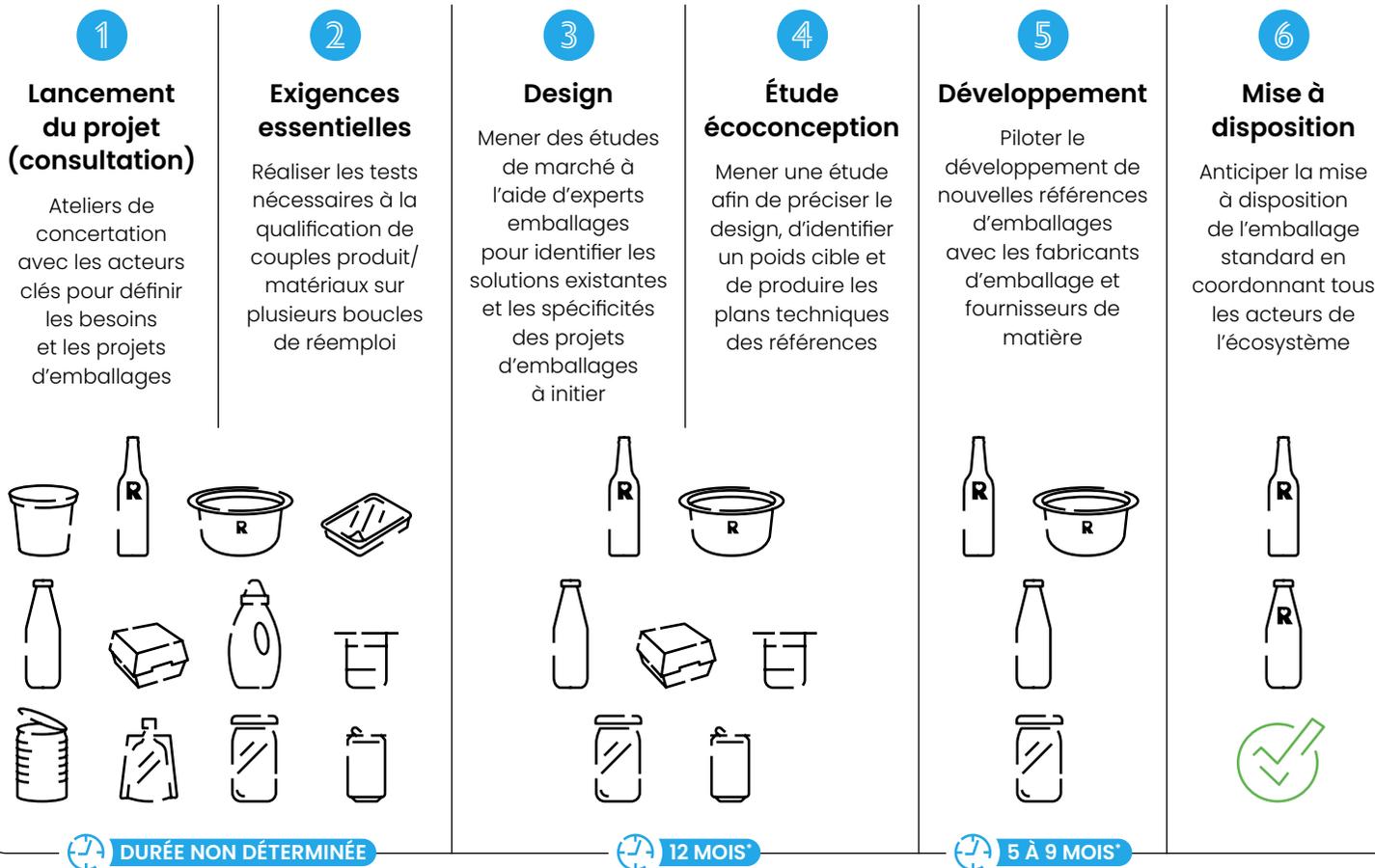


LANCEMENT ZOOM DE LA DÉMARCHE ReUse

Pour la période 2024-2029, le développement de gammes d'emballages standards suit une méthodologie structurée incluant concertation, qualification technique, design, écoconception et production. Plusieurs formats sont mis à disposition dès 2024-2025. Les travaux de développement des standards sont coordonnés entre les éco-organismes via l'OCAPEM Organisme coordinateur agréé pour les emballages ménager.

En 2024, les actions menées ont permis de structurer efficacement la mise à disposition des emballages standards, en sécurisant leur fiabilité via des boucles fermées et en accélérant leur développement avec les fabricants : deux références sont déjà disponibles (bocal fraîcheur 1 l, bouteille de bière 75 cl). Des tests complémentaires sont en cours pour garantir la robustesse des futures références, notamment les projets d'emballages standardisés en plastique.

POUR LA PÉRIODE 2024-2029, LE DÉVELOPPEMENT DE LA GAMME D'EMBALLAGES STANDARDS EST PRÉVU SELON LES ÉTAPES SUIVANTES POUR PERMETTRE LA MISE À DISPOSITION



* Avant la mise à disposition.



Accompagner le développement du réemploi

Des appels à projets pour accompagner nos clients, les apporteurs de solution et les fédérations professionnelles

Dans le but d'encourager les acteurs à la réalisation de projets et au développement du réemploi, Citeo engage annuellement, à travers l'appel à projets EncoRE plus de réemploi, un pourcentage conséquent de son chiffre d'affaires pour financer des projets de :

⇒ Ses clients (seuls ou en groupements) pour **dynamiser le développement d'offres de produits en emballages réemployables** au travers d'études, d'expérimentations et d'investissements pour un passage à l'échelle

⇒ D'apporteurs de solutions de réemploi pour des projets de R&D pour **stimuler l'émergence de solutions innovantes**

⇒ Fédérations professionnelles pour des études pour **alimenter les trajectoires sectorielles** menées par Citeo

Ces financements, nécessaires au déploiement du réemploi, peuvent s'associer à un accompagnement technique des équipes de Citeo pour des projets permettant la structuration du réemploi à l'échelle nationale. Les financements sont à hauteur de 50 % à 70 % des dépenses éligibles des projets, et ce quel que soit le niveau de maturité, le type de réemploi ou le secteur d'activité, et peuvent aller jusqu'à 2,5 M€ par projet.

Depuis 2024, les financements commencent à être ciblés, en anticipation de l'Activation 4 régions sur l'alimentaire en GMS (la démarche dite « ReUse »). Voir détails page suivante.



EN SAVOIR PLUS
SUR LES LAURÉATS DE L'APPEL
À PROJETS 2024



⇒ **En 2023, 144 projets** sont financés par Citeo avec 35 millions d'euros alloués pour soutenir le développement du réemploi.

⇒ **En 2024, c'est 228 projets** financés par Citeo et une enveloppe de 49,9 M€ !



LANCEMENT DE LA DÉMARCHE *ReUse*

Afin de préparer la phase opérationnelle qui démarre en 2025, Citeo a assuré en 2024 un rôle de coordinateur auprès de l'écosystème pour une bonne imbrication des actions de préparation du terrain.

Mise à disposition des infrastructures :

⇒ Appel d'offres pour la production et la mise en œuvre des équipements de récupération en magasin (RVM et TCE)* et appel à manifestation d'intérêt pour identification du nombre de magasins et d'équipements de récupération associés.

⇒ Appel à manifestation d'intérêt (AMI)* afin d'identifier les volumes d'emballages alimentaires prévisionnels par format. La production des premiers emballages R-Cœur a été effectuée selon ces prévisions. Mise à disposition pour test industriel par les metteurs en marché sur leurs lignes de conditionnement.

⇒ Appel à projets Lavage afin de contribuer à la mise en conformité des centres de lavage utilisés pour ce déploiement.

Identification de l'opérateur en charge de la boucle :

Appel à manifestation d'intérêt
Fournisseur de service comme acteur central pour coordonner et opérer la boucle de réemploi du dispositif.

Identification du parcours consommateur :

Proposition d'une charte graphique dédiée au dispositif *ReUse* et production de la publicité sur lieu de vente (PLV) pour le déploiement.

Préparation du système de gestion des flux de consigne :

Étude de la chambre de compensation pour la consigne : modalités et modes de fonctionnement.

- * **Appel à manifestation d'intérêt (AMI)** : Outil de détection et d'exploration utilisé par Citeo pour identifier des acteurs, des solutions ou des idées innovantes en amont d'un éventuel appel à projets ou programme de soutien.
- **RVM (Reverse Vending Machine)** : Automates de collecte.
- **TCE (Taux de circularité effective)** : Indicateur développé pour mesurer concrètement la part d'emballages réemployés ou réutilisés.



**VERS UN DISPOSITIF NATIONAL
ET OPTIMISÉ** (CHIFFRES D'UN DISPOSITIF
À MATURITÉ)

Emballages réemployables
2 MILLIARDS

**Répartition des emballages
réemployables**

67% de standards

Automates de collecte

7 000

**Équipements manuels
de récupération**

18 000

**Taux de retour des emballages
réemployables**

80-85% grâce
à une forte adhésion
des citoyens consommateurs



Les solutions de réemploi auprès des publics professionnels (TPE/PME...)

L'objectif de Citeo Pro : encourager le développement de solutions de réemploi et accélérer le passage au réemploi des acteurs de la restauration.



DEUX INSTANCES DE CONCERTATION GUIDENT LES TRAVAUX

- ⇒ **Le comité technique du réemploi**
Comité obligatoire
- ⇒ **Les groupes de travail Restauration collective**
Comités volontaires

NOTRE ACTION S'ARTICULE AUTOUR DE 4 LEVIERS COMPLÉMENTAIRES :

1 UN SOUTIEN FINANCIER À LA COLLECTE
des emballages réemployables pour les opérateurs de réemploi.

2 UN SOUTIEN FINANCIER AU DÉVELOPPEMENT DE SOLUTIONS
de réemploi pour les clients Citeo Pro.

3 LE DÉVELOPPEMENT DE GAMMES STANDARDS
d'emballages réemployables.

4 LA SENSIBILISATION
des professionnels de la restauration pour passer au réemploi.



SABINE HALTEBOURG
DIRECTRICE DES OPÉRATIONS
CITEO PRO



Le secteur cafés, hôtels, restaurants (CHR) génère plus d'un million de tonnes de déchets d'emballages à usage unique chaque année en France. Le développement de solutions pour assurer une meilleure gestion de ces emballages est donc primordial.

C'est notre mission chez Citeo Pro.

Notre stratégie pour y parvenir ? Réduire, réemployer et recycler !

Nous nous focalisons ici sur le réemploi. La réglementation impose en effet (et c'est une bonne nouvelle !) d'atteindre **10 % d'emballages réemployés mis en marché annuellement en 2027**. Le défi est conséquent dans un secteur déjà soumis à des contraintes multiples. Fort heureusement, les leviers pour y parvenir sont nombreux. Grâce à l'agrément de Citeo Pro sur la filière à Responsabilité Élargie des emballages de la restauration en mars 2024, **une enveloppe annuelle** (5 % des écocontributions perçues chaque année) **est consacrée au développement de solutions de réemploi afin de relever le défi** : développement de gammes d'emballages réemployables, soutien à la mise en place des infrastructures ou encore déploiement d'une offre de service complète...



EN SAVOIR PLUS



La R&D au service du réemploi

Pour que le réemploi puisse se généraliser, les emballages doivent être standardisés, robustes, compatibles entre usages, et testés en conditions réelles. C'est l'ambition de nombreux travaux de R&D que Citeo mène depuis 2021.

En 2024, quatre modèles (deux bouteilles et deux pots) ont été soumis à ce protocole de validation :

1. Conformité de production (essais verre)
2. Cycles de lavage industriel standardisé (x20)
3. Passage sur lignes de remplissage (auprès de plusieurs industriels)
4. Comparaison entre prototypes initiaux et usagés

Les résultats ?

- **Les bouteilles** (1 l fraîcheur et 75 cl bière) ont été validées pour un usage réemployable, les premières unités ont même déjà été produites par les partenaires verriers O-I et Verallia.

- **Les pots** (450 ml, 720 ml) sont toujours en cours de tests pour fiabiliser l'étape de lavage.

Ces travaux s'inscrivent dans la démarche de développement d'emballages standards « R-Cœur », une gamme pensée pour permettre de disposer rapidement de modèles mutualisables, réemployables, et validés sur les plans technique et environnemental.



RETROUVEZ L'ARTICLE : LES EMBALLAGES STANDARDS
R-CŒUR ACCÉLÈRENT LE RYTHME DU RÉEMPLOI



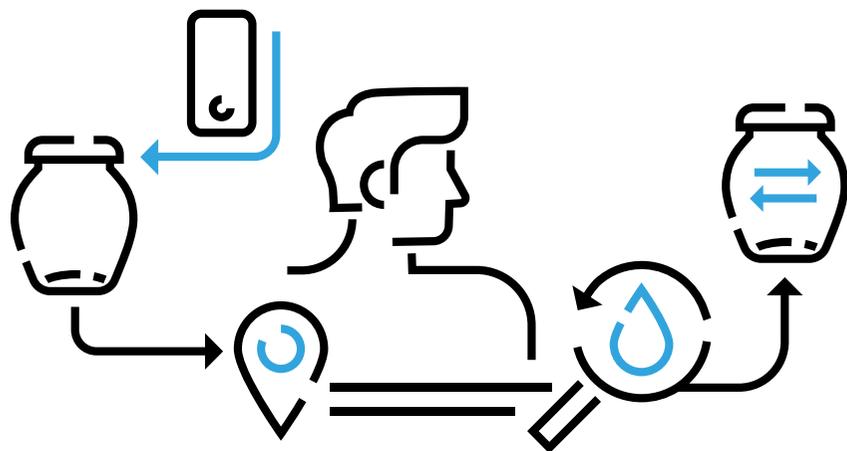
UN ENJEU TRANSVERSE MAJEUR : LES ÉTIQUETTES

Leur tenue, leur retrait et leur compatibilité avec les bains de lavage conditionnent le succès du réemploi. Des recommandations techniques arrivent bientôt !



Les initiatives autour du réemploi

- ⇒ Lancé en mai 2024, **Le Paris du Réemploi** est un dispositif expérimental visant à structurer une filière de réemploi des contenants dans la restauration à emporter et livrée. Porté par Citeo, en partenariat avec la Ville de Paris et le Réseau Vrac & Réemploi, ce projet s'appuie sur une analyse approfondie du secteur, des ateliers de coconstruction et un plan d'action pour 2025-2026. Malgré des freins réglementaires et opérationnels, l'initiative bénéficie d'une forte volonté collective et de l'appui institutionnel pour favoriser l'émergence de solutions concrètes.
- ⇒ Le **Comité technique du réemploi** réunit l'ensemble des parties prenantes de la filière. En 2024, trois séances ont permis de structurer les travaux autour des trajectoires de réemploi, du développement des standards et des modalités de financement. En 2025, les échanges se poursuivent autour du soutien à la collecte, de la communication et des études prospectives pour renforcer la dynamique sectorielle.



Concours Millésime

Adelphe a renouvelé en 2024 le format du concours Millésime. Deux nouvelles catégories réemploi et innovation se sont ouvertes, les candidatures se sont élargies aux fabricants d'emballages et aux start-up, et Margot Ducancel ([@rougeauxlevres](#)) a été choisie comme ambassadrice pour amplifier la visibilité du concours.

Les cinq lauréats choisis par les jurés et les internautes sont Champagne Telmont et EthicDrinks pour l'éco-conception, Maison Ventenac et Domaine Le Pech d'André pour le réemploi et Oc'Consigne pour l'innovation, Joyons pour le prix Coup de Cœur (Réemploi). Cette démarche permet de partager les bonnes pratiques auprès des professionnels et du grand public. Le concours bénéficie de très bonnes retombées presse (spécialisée et PQR notamment).



L'appel à projets « EncoRE plus de réemploi » 2024 pour les professionnels

Publié en juillet 2024 et accessible à tous les clients Citeo Pro, il a permis de soutenir **8 projets** à hauteur de **242 000 €** au total : 7 pour la restauration collective et 1 industriel du secteur des vins et spiritueux. Soutiens à l'investissement (parc d'emballages réemployables, cabine de lavage, infrastructures), renforcement des méthodes de traçabilité, ou encore étude comparant les impacts environnementaux de différents systèmes de distributions, les projets soutenus sont aussi engagés que prometteurs en matière de performance.

Les 4 porteurs de projet

lauréats : Restoria (4 projets), Syrec (2 projets), Angers Loire Restauration (1 projet), Pernod Ricard (1 projet).



Campagne nationale Réemploi

Réemployons encore et encore

À travers sa nouvelle campagne nationale, Citeo familiarise les Français aux trois grandes familles du réemploi des emballages : le vrac, la recharge et les emballages réemployables.

À quelques mois du lancement du projet *ReUse*, le réemploi est présenté comme une pratique accessible à tous. Cette campagne marque une étape clé dans la sensibilisation et l'appropriation citoyenne de ce futur réflexe du quotidien !

CONTEXTE

Le réemploi des emballages se développe partout en France, mais concerne une minorité de Français aujourd'hui.

ENJEU

Faire comprendre ce qu'est le réemploi et préparer le terrain avant l'arrivée des emballages réemployables à grande échelle.

CONCEPT

Rendre le réemploi concret, visible et explicite en montrant de façon positive et pragmatique de quelle manière il peut s'inscrire – et s'inscrit déjà – dans la vie des Français, à travers le vrac ou la recharge.

DISPOSITIF DE COMMUNICATION

⇒ 2 films TV

- Un écosystème digital riche, avec des déclinaisons adaptées aux plateformes sociales (YouTube, Instagram, Facebook, TikTok, Snapchat, Twitch, Vinted, leboncoin, Météo-France).
- Un partenariat avec Konbini, qui renforce la portée de la campagne via un contenu illustrant concrètement les trois gestes du réemploi et leur impact.

Lancement : 17 novembre



UN VIF INTÉRÊT POUR LA CAMPAGNE !*

+ de 80 % des Français de plus de 18 ans ont été touchés (3 semaines de TV avec 2 films, dont 50 % de diffusions en prime time)

90 % déclarent que la publicité leur a donné envie de réemployer leurs emballages

92 % déclarent que la publicité leur a plu (norme TV : 79 %, +13 pts)

56 % ont parlé du sujet autour d'eux ou relayé la campagne sur les réseaux sociaux

Budget 2024 : 5,8 M€

* Post-test réalisé auprès de 2 000 personnes – Verian pour Citeo – Janvier 2025.



Campagne sensibilisation 2024

Embarquer les professionnels grâce à des campagnes de communication



Déploiement d'une 1^{re} campagne de sensibilisation fin 2024.

Campagne 100 % digitale sur des sites référents du secteur (Le Chef, Néo Restauration, Au Cœur du CHR, Industrie Hotelière) pour interpeller les professionnels du secteur sur les enjeux du recyclage et du réemploi + relais d'un kit pratique pour aider les acteurs à mieux comprendre le sujet et à améliorer le geste de tri en cuisine.

En parallèle, partenariat avec le GHR (2^e plus grosse fédération professionnelle CHR) contracté fin 2024 pour apporter un écho à nos campagnes de sensibilisation : relais sur les comptes du GHR de nos messages de sensibilisation.

Un partenariat qui devrait monter en puissance en 2025.



4

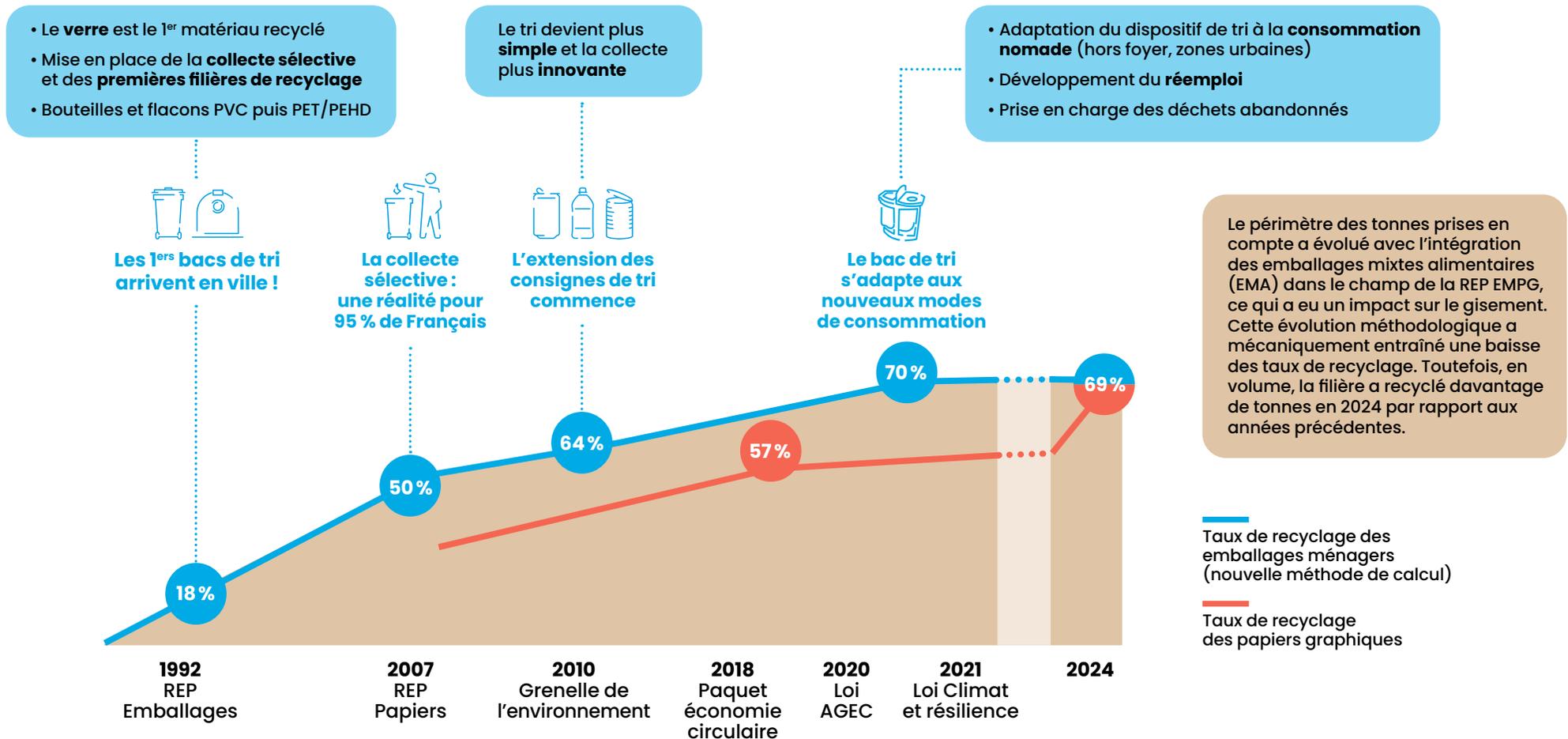
AMÉLIORER LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES

Citeo investit dans l'innovation, soutient l'extension des consignes de tri et favorise l'intégration de matières recyclées, avec l'objectif d'atteindre des taux ambitieux à horizon 2030.



30 ans de progrès dans la collecte sélective

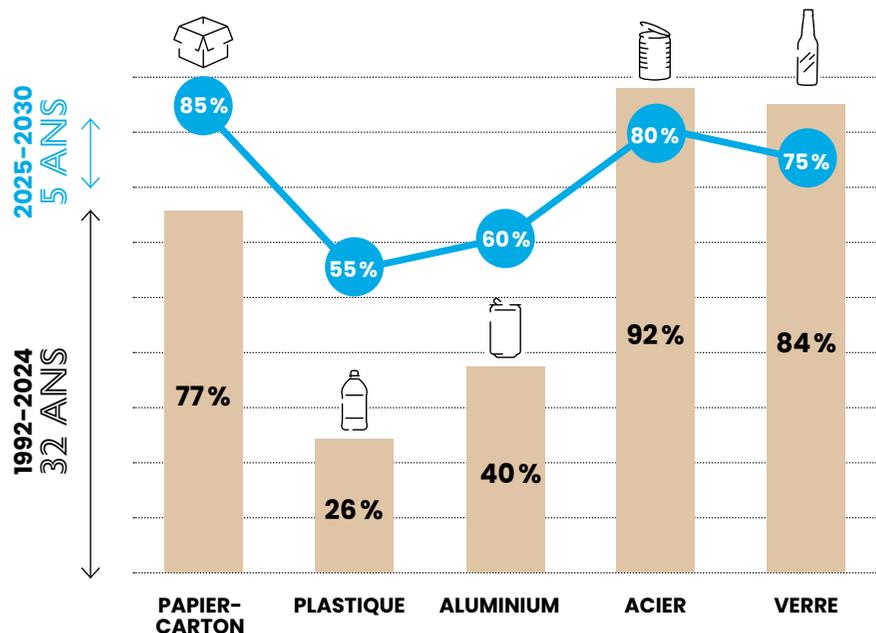
Après la communauté urbaine de Dunkerque, qui ouvre la voie en 1989, la collecte sélective de tous les emballages et papiers s'étend à l'ensemble du territoire national. La population desservie est passée de quasiment 0 % en 1992 à la totalité en 2024.



ZOOM
RÉGLEMENTAIRE

30 ans de progrès dans la collecte sélective

OBJECTIFS EUROPÉENS DE RECYCLAGE POUR 2030 PAR MATÉRIAU

**3,9 M**de tonnes
d'emballages
ménagers collectés
pour être recyclés
en 2024**0,8 M**de tonnes de papiers
graphiques recyclés
en 2024**ANNE-SOPHIE
LOUVEL****DIRECTRICE DES OPÉRATIONS
ET TERRITOIRES DE CITEO**

Depuis plus de 30 ans, la France a profondément transformé son dispositif de collecte, tri et recyclage des emballages et papiers. De la mise en place des premières collectes sélectives à l'extension des consignes de tri pour 98 % des Français, les progrès sont considérables. Grâce à l'engagement des collectivités et au soutien de Citeo, les performances de collecte et de recyclage n'ont cessé de croître, portées par la simplification du geste et l'amélioration des dispositifs. Aujourd'hui, 69 % des emballages sont recyclés, mais les défis restent immenses. À l'horizon 2030, nous devons accélérer pour un saut de performance. Cela implique de généraliser la tarification incitative, de développer la collecte hors foyer, de renforcer la qualité du tri et de structurer de nouvelles filières, notamment pour les plastiques.

**EN SAVOIR PLUS**
SUR LES LEVIERS 2030

Nourrir la mesure des performances de collecte des emballages et des papiers sur l'ensemble du territoire grâce à une vaste campagne de caractérisation des OMR*

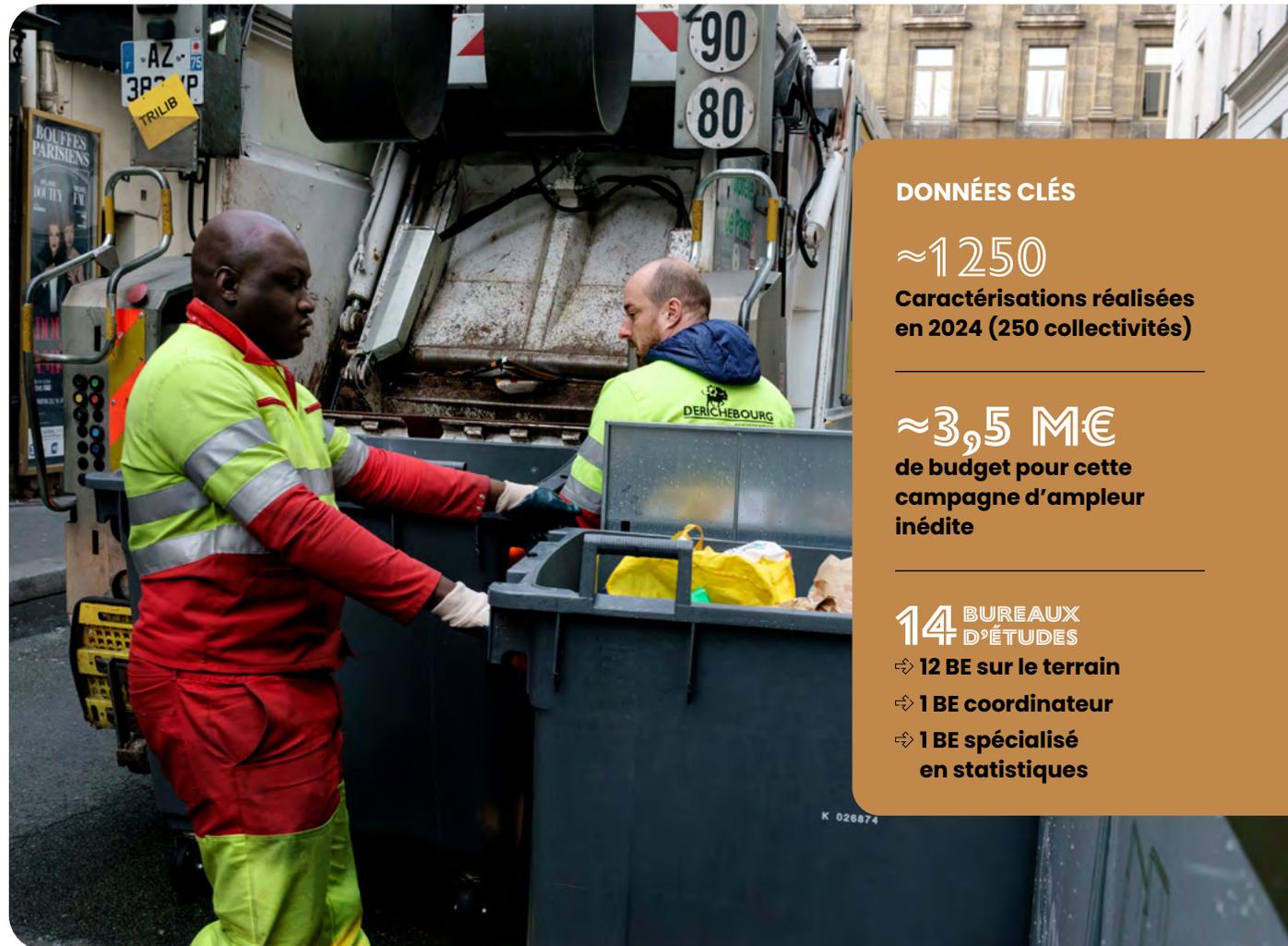
En 2024, Citeo a mené une campagne de caractérisation ambitieuse visant à améliorer la connaissance des déchets collectés sur l'ensemble du territoire. Le protocole de caractérisation a été élaboré en coordination avec l'ADEME et validé par la DGPR. Grâce à un protocole rigoureux basé sur les normes AFNOR pour garantir la précision des données obtenues, tout en limitant le nombre de mesures nécessaires.

La campagne a mobilisé 12 bureaux d'études sur le terrain, ainsi qu'un bureau spécialisé en statistiques et un bureau coordinateur, avec un budget total de 3,5 millions d'euros pour 2024.

Cette opération doit permettre de collecter des données essentielles pour évaluer la performance de tri des collectivités et identifier les leviers de progrès. En complément des 1250 mesures terrain effectuées, une modélisation statistique sera utilisée pour affiner les résultats et intégrer le facteur saisonnalité.

Les résultats de cette campagne (2024-2025) serviront de base pour les futurs contrats à la performance, permettant ainsi de travailler de manière plus ciblée sur les territoires nécessitant des améliorations.

Nous remercions toutes les collectivités et tous les partenaires impliqués pour leur participation active et leur soutien dans cette démarche inédite.



DONNÉES CLÉS

≈ 1 250

Caractérisations réalisées en 2024 (250 collectivités)

≈ 3,5 M€

de budget pour cette campagne d'ampleur inédite

14 BUREAUX D'ÉTUDES

⇒ 12 BE sur le terrain

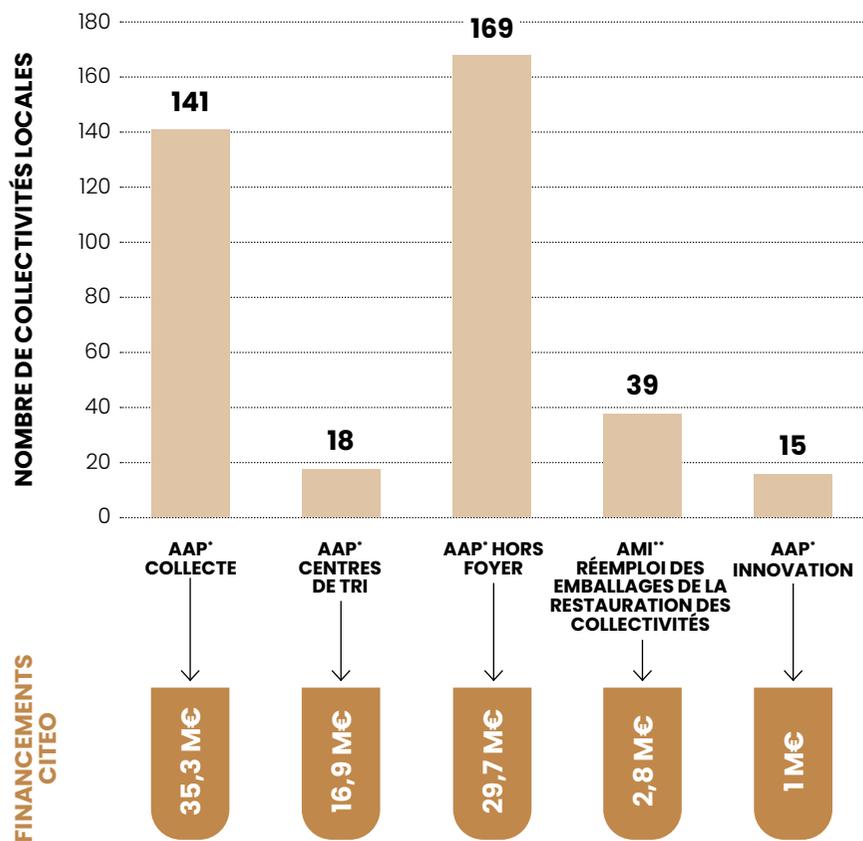
⇒ 1 BE coordinateur

⇒ 1 BE spécialisé en statistiques

* OMR : ordures ménagères résiduelles.

Accompagner les collectivités pour améliorer les performances

RECYCLAGE ET PERFORMANCES DES COLLECTIVITÉS



En décembre 2024, une vague inédite de collectivités lauréates a été recensée dans le cadre des appels à projets dédiés à l'amélioration des performances de tri et de recyclage. 367 collectivités ont été sélectionnées, représentant 17 millions de Français et 25 % du territoire national. Parmi les projets retenus :

- ⇒ 141 collectivités pour le développement de la collecte,
- ⇒ 169 collectivités pour la mise en place du tri hors foyer (espaces publics, ERP), avec 40 000 équipements dédiés,
- ⇒ 18 centres de tri modernisés,
- ⇒ 32 collectivités engagées dans le développement du réemploi, notamment pour la vente à emporter en restauration et le portage des repas à domicile.

Ainsi, 1 Français sur 4 sera directement concerné par au moins un de ces projets et plus de 81 000 tonnes supplémentaires visées par les projets de collecte, hors foyer et de tri (soit 2 points de recyclage).



EN SAVOIR PLUS
SUR LES INITIATIVES POUR L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE DANS LES TERRITOIRES

* Appel à projets (AAP) : Dispositif de financement structuré par lequel Citeo sélectionne, via une mise en concurrence, des projets répondant à des objectifs précis en matière de réduction, de réemploi ou de recyclage.

** Appel à manifestation d'intérêt (AMI) : Outil de détection et d'exploration utilisé par Citeo pour identifier des acteurs, des solutions ou des idées innovantes en amont d'un éventuel appel à projets ou programme de soutien.

La R&D au service du recyclage !

En 2024, le travail sur les nouvelles filières se poursuit avec les acteurs sélectionnés lors de l'appel d'offres de 2022. Les filières PS et barquettes PET monocouche sont opérationnelles dès le début de 2025 et la filière pour les films PP est prévue au deuxième semestre 2025.

En 2024, un appel à projets a été lancé. Les objectifs suivis avec cet appel à projets étaient :

- l'amélioration des rendements et de la qualité du recyclage,
- le développement de débouchés pérennes et à valeur ajoutée en favorisant le retour à l'emballage et au contact alimentaire,
- la diminution des impacts environnementaux du recyclage en réduisant l'utilisation de ressources.

À l'issue de la période de candidature, Citeo a sélectionné 9 projets, dont des projets consistant à améliorer les filières existantes et visant à améliorer la circularité de la matière et le retour à l'emballage.

Parmi ces projets :

CIRCULAIT-PE (lauréat 2023), par Valorplast : développement d'un recyclage mécanique du PEHD pour intégrer au moins 30 % de matière recyclée dans les bouteilles de lait, avec un retour possible au contact alimentaire.

Purali (lauréat 2024), avec le groupement Barbier, IPC et SFE Process : ce projet vise à intégrer davantage de PE recyclé dans les emballages souples et rigides. En extrayant les impuretés du PE recyclé via du CO₂ en état supercritique, il pourrait permettre une seconde vie plus vertueuse aux sachets de surgelés, films de regroupement et recharges cosmétiques.



RETROUVEZ ICI
L'APPEL À PROJETS
RECYCLAGE 2024



TÉMOIGNAGE

**JULIETTE BEAULIEU,
DIRECTRICE DÉVELOPPEMENT
DU RECYCLAGE**

La diminution des impacts environnementaux des emballages et des papiers est au cœur des missions de Citeo. Dans un contexte français et européen ambitieux sur le recyclage et l'intégration de matière recyclée, il est nécessaire de continuer à développer les innovations et les technologies qui permettront d'optimiser les procédés de valorisation des déchets d'emballages ménagers.

Citeo soutient des projets adressant trois grands objectifs : l'augmentation des taux de recyclage, l'amélioration de la qualité des débouchés et, enfin, la baisse des impacts environnementaux des process. Ces objectifs sont ceux du règlement européen ainsi que de la Stratégie nationale bas carbone, et c'est notre rôle d'encourager à innover et de soutenir les acteurs des filières pour y répondre.

BRÈVE

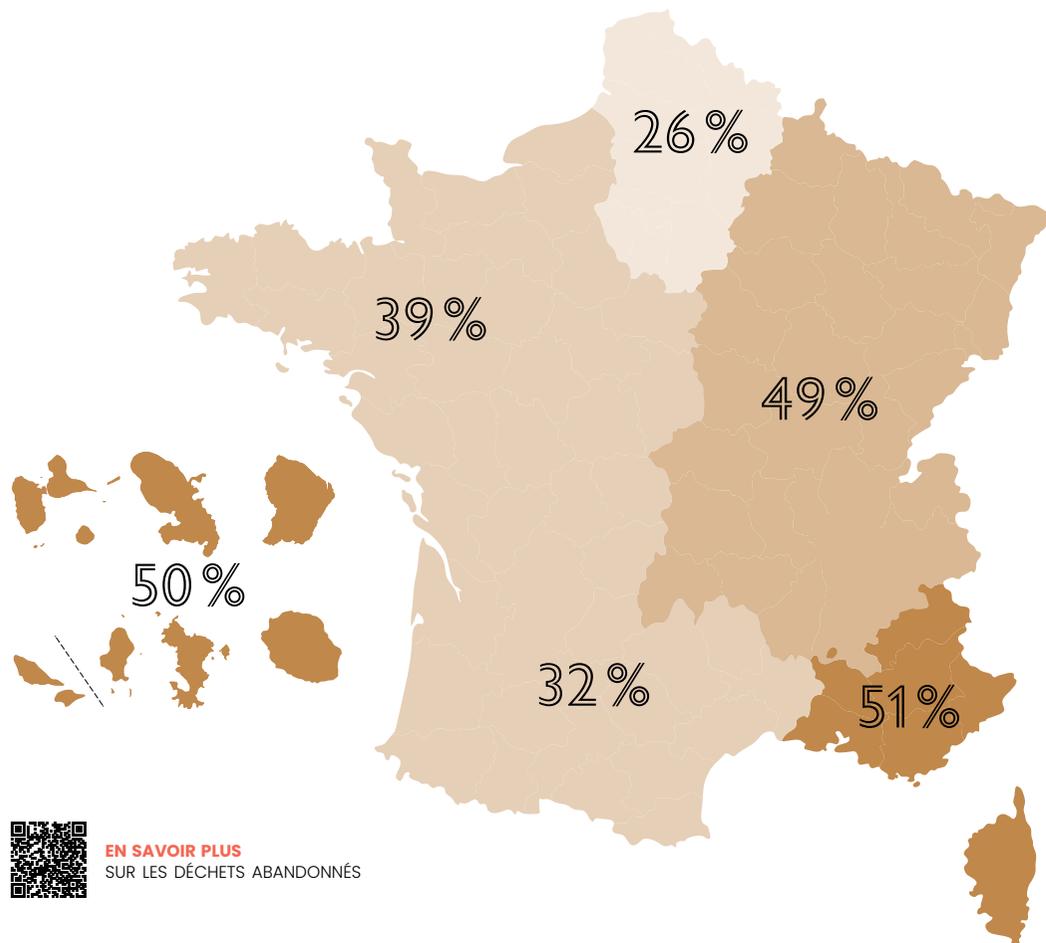
CRÉER DE NOUVELLES FILIÈRES DE RECYCLAGE

Citeo investit dans des projets pour rendre les emballages complexes recyclables et recyclés dans de nouvelles filières. Grâce à des technologies innovantes, les films en PE et PP auront bientôt leurs propres filières, représentant plus de 80 000 tonnes d'emballages !



Lutter contre les déchets abandonnés

COUVERTURE DÉCHETS ABANDONNÉS* (AU 31/12/2024)



EN SAVOIR PLUS
SUR LES DÉCHETS ABANDONNÉS

* % de la population couverte par un dispositif de lutte contre les déchets abandonnés.



En 2024, Citeo a renforcé son engagement contre les déchets abandonnés avec la signature de **924 nouvelles conventions (portant à 1441 le nombre total de conventions signées)**. Ces actions couvrent **25,9 millions d'habitants, soit 38 % de la population française** (y compris les territoires ultramarins).

L'accompagnement financier mobilisé par Citeo pour ces initiatives s'élève à **85 millions d'euros** (soit une augmentation de 55 % par rapport aux 53 millions d'euros investis en 2023). Une étude sur les gisements de déchets d'emballages ménagers abandonnés en Hexagone révèle que **1 %** (en nombre) des emballages mis sur le marché chaque année en France finit abandonné au sol dans les milieux

urbanisés, de manière involontaire ou non. Cela représente chaque jour 6,4 millions d'emballages qui se retrouvent au sol. Même si une part de ces emballages sera captée par les services en charge du nettoyage, tout le monde a un rôle à jouer : les entreprises, les collectivités et les citoyens.

Pour sensibiliser le grand public, Citeo a lancé en 2024 **sa première campagne de communication nationale dédiée à la lutte contre les déchets abandonnés**, marquant ainsi une étape clé dans son engagement en faveur de la biodiversité venant s'ajouter aux campagnes de communication sur le geste de tri. Alors plus que jamais, *on ne lâche rien !*

Jeux de Paris 2024 : le tri partout, tout le temps !

Pendant trois ans, Citeo a travaillé main dans la main avec le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (COJOP) de 2024 et de nombreuses collectivités locales pour rendre le tri possible « partout, tout le temps » !

DES DISPOSITIFS DE TRI LARGEMENT DÉPLOYÉS

Les Jeux de Paris ont été le théâtre de grandes réussites. Et le tri des emballages et papiers sur les lieux d'épreuves et de célébration en fait partie. Au cours de l'été 2024, les spectateurs, les visiteurs, et même les athlètes, ont ainsi pu trier leurs emballages et papiers dans des centaines de lieux d'épreuves et de célébration. Paris 2024 a déployé 23 500 bacs de tri affichant les règles de tri de Citeo, auxquels se sont ajoutés les nombreux dispositifs présents dans les rues, les gares, les stations de métro, les aéroports, ou encore les hébergements touristiques, mis en place avec les collectivités locales. De Paris à Nantes Métropole, en passant par Bordeaux Métropole, la Métropole Aix-Marseille, Versailles Grand Parc, Plaine Commune,

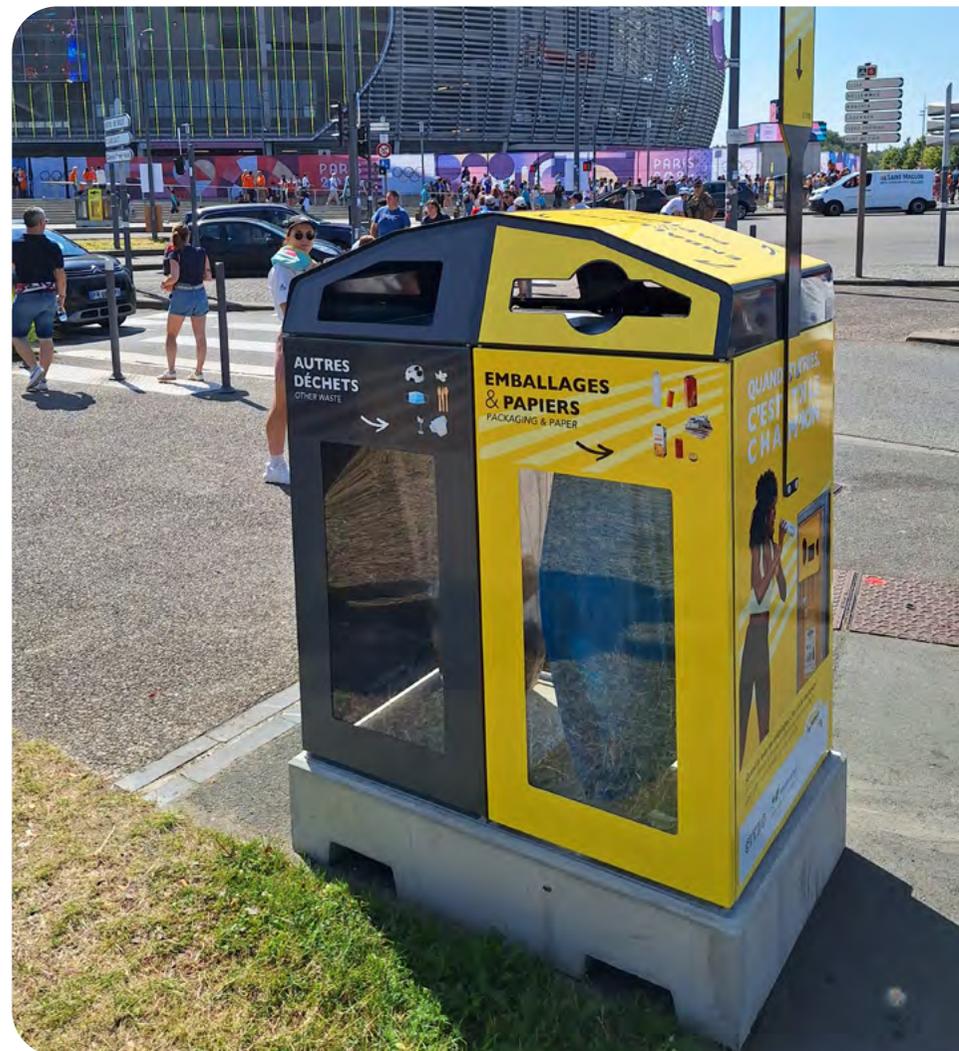
et de nombreuses autres collectivités, les JOP ont été un accélérateur formidable pour installer durablement le geste de tri en dehors du domicile, et dans les lieux de pratique sportive des Français.

Paris 2024 a aussi été l'occasion de déployer des emballages écoconçus sur les lieux de consommation et de célébration et de conduire des expérimentations de réemploi avec les entreprises clients de Citeo partenaires des JPO.

Grâce à l'ensemble des actions menées entre Citeo, les acteurs de l'écosystème olympique et les territoires, les Jeux de Paris 2024 ont laissé un héritage plus durable en matière d'éco-conception, de réemploi et de tri.



Les Jeux de Paris 2024 ont été un accélérateur formidable pour installer durablement le geste de tri en dehors du domicile.



**REGARDEZ
LA VIDÉO**

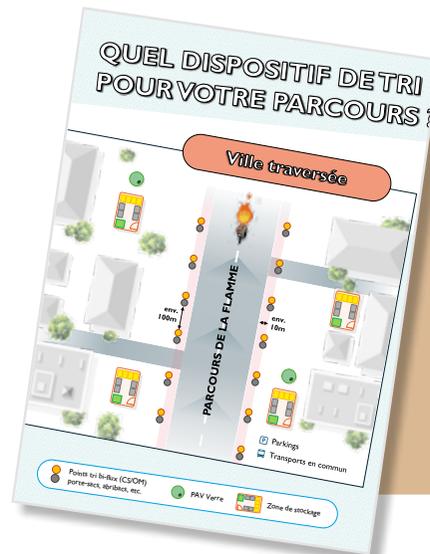
Jeux de Paris 2024 : des dispositifs de tri largement déployés

CITEO X ENTREPRISES
Un guide en faveur
du réemploi des emballages.



CITEO X COLLECTIVITÉS LOCALES

- ⇒ 3 ans d'expérimentation sur le terrain
- ⇒ Un kit de signalétique adapté à la consommation nomade et un guide de bonnes pratiques



CITEO X PARIS 2024

Un guide pour proposer des solutions opérationnelles clés en main aux organisateurs.

- ⇒ 23 500 bacs de tri conçus par Paris 2024 affichant les règles de tri de Citeo
- ⇒ Un dispositif de tri renforcé sur le parcours de la flamme (32 dates) et de nombreux événements

CITEO X AIRBNB

Un guide des écocgestes spécial JOP, diffusé auprès des hébergeurs Airbnb pour les aider à bien accueillir et à sensibiliser leurs voyageurs au tri.

Les jeux de Paris 2024 ont laissé un héritage plus durable en matière d'écoconception, de réemploi et de tri.



Campagne nationale Déchets abandonnés

Contre les déchets abandonnés, « on ne lâche rien » !

En 2024, une nouvelle campagne de la série « *On ne lâche rien !* » invite les Français à adopter les bons gestes pour lutter contre les déchets abandonnés : ramasser, garder, trier ou jeter ses déchets. Elle montre aussi, avec humour et bonne humeur, qu'un déchet laissé au sol n'est pas toujours le fruit d'un comportement incivique. Cette campagne a touché 80 % de la population française !

CONTEXTE

1 % des emballages ménagers mis sur le marché chaque année dans l'Hexagone finit par terre, de manière involontaire ou non. Cela représente chaque année 6,4 millions d'emballages qui se retrouvent dans la rue ou dans la nature.

ENJEU

Inciter les Français à garder leurs déchets pour les trier/jeter ou à les ramasser quand ils les font tomber.

CONCEPT

Valoriser des situations où chaque citoyen peut se reconnaître : un emballage qui s'envole, une canette

récalcitrante qui tombe juste à côté de la poubelle... Autant de moments où l'on peut parfois être sujet au relâchement. Mais au moment décisif, chacun se ressaisit, s'auto-encourage et réalise le bon geste, grâce à une petite voix...

4 EMBALLAGES MIS EN SCÈNE

Le paquet de mouchoirs, la barre chocolatée, la canette et la bouteille d'eau (uniquement en affichage).



PERFORMANCES MÉDIA 2024

80% de la population française exposée aux spots TV et 49% en presse régionale

15,6 M de spots vus sur le Web

887 K vidéos vues sur les réseaux sociaux

+710 K contacts en affichage print et digital

90% des personnes ayant vu la campagne déclarent avoir envie d'être plus vigilants à ne pas laisser de déchets au sol (post-test 2024)

LES COLLECTIVITÉS ULTRAMARINES

ZOOM

Citeo poursuit son engagement aux côtés des collectivités ultramarines pour structurer des solutions adaptées aux spécificités locales.

⇒ **Extension des consignes de tri (ECT) :** 100 % des collectivités d'Outre-mer sont désormais engagées dans des solutions transitoires pour anticiper la généralisation de l'ECT en 2026. Des études de modernisation des installations ont été menées, assorties d'un chiffrage financier, et les travaux sont prévus pour 2025.



PRESSE À BALLE À MAYOTTE



AUTOMATE EN MARTINIQUE

⇒ **Crise de l'eau à Mayotte :** en réponse à la pénurie d'eau sur ce territoire, un dispositif de distribution gratuite de bouteilles d'eau a été déployé par les services de l'État. Pour répondre aux enjeux de recyclage de ces bouteilles, Citeo a aménagé un centre de transfert doté d'une aire de stockage et d'une presse à balles. Grâce à cet équipement, **150 tonnes** de bouteilles plastiques, soit **6 millions** d'unités, ont pu être mises en balles puis exportées pour recyclage. Depuis le passage du cyclone Chido, ce site permet de pallier les problématiques post-catastrophes sur les autres installations de traitement.

⇒ **Automates de gratification en Martinique :** en partenariat avec les metteurs en marché et distributeurs locaux, 6 automates de gratification ont été installés en complément du bac jaune pour inciter les habitants à déposer leurs bouteilles plastiques et canettes pour améliorer les performances de collecte et recyclage.

Campagne régionale / Mayotte

« Pour protéger mon île, je trie mes bouteilles en plastique »

Comment engager les citoyens à lutter contre la pollution plastique dans un contexte de crise majeure ? À Mayotte, Citeo a déployé une grande opération de gratification pendant la crise de l'eau de 2023-2024, afin de collecter les bouteilles en plastique distribuées par l'Etat auprès des habitants. L'opération, qui a permis de collecter plus de 900 000 bouteilles d'eau, a été une réussite.

CONTEXTE

Mayotte a traversé début 2023 une période de sécheresse sans précédent qui est à l'origine d'une crise de l'eau entre octobre 2023 et février 2024. Pour venir en aide à la population, l'État a distribué gratuitement 37 millions de litres d'eau. Un volume colossal qui a rapidement posé la question de la collecte et du recyclage des bouteilles en plastique, en pleine période de crise sanitaire et de ramadan.

ENJEU

Collecter les milliers de bouteilles en plastique vides du dispositif d'aide gouvernementale et assurer leur acheminement pour permettre leur recyclage, à travers un réseau de 24 points de collecte.

CONCEPT

Lancer un jeu-concours pour inciter les habitants à trier ces bouteilles, permettant

de gagner 25 bons d'achat de 150 à 300 € adaptés à la période du ramadan (pour les courses alimentaires, petit électro-ménager et décoration).

PÉRIODE

Du 18 mars au 13 avril 2024.

DISPOSITIF DE COMMUNICATION

⇒ Une caravane du tri : tour de l'île pendant un mois pour sensibiliser les habitants à apporter leurs bouteilles vides aux points de collecte, avec le renfort des animateurs de l'association locale, Nayma.

⇒ Une campagne TV, radio et en digital, pour informer largement les Mahorais de l'opération et les engager à participer en apportant leurs bouteilles vides dans l'un des 24 points de collecte.

UNE OPÉRATION RÉUSSIE

900 000

bouteilles en plastique collectées, soit

27 tonnes de bouteilles en plastique

3 216 participants

25 Mahorais gagnants, tirés au sort pour recevoir des bons d'achat





Créer des offres opérationnelles de service de reprise

LE GISEMENT HORS FOYER HORS SPPGD*

Citeo a mené, en 2024, une étude avec les cabinets Deloitte et Take a waste afin de quantifier le gisement hors foyer à collecter, en dehors du périmètre des collectivités et des lieux collectés au titre de la REP Emballages de la Restauration. Les résultats préliminaires, en cours de fiabilisation, identifient un gisement d'emballages ménagers et de papiers graphiques sur l'ensemble du territoire s'élevant à environ **80 000 tonnes/an**, répartis dans plus de **10 000 lieux** et détenteurs (gestionnaires de lieux de consommation nomade). Fort de ces informations et des expérimentations passées, Citeo a commencé le déploiement opérationnel d'un dispositif spécifique pour la gestion des déchets hors foyer (HF) hors SPPGD (service public de prévention et gestion des déchets). Ce dispositif vise à collecter, trier, recycler et tracer les emballages et papiers graphiques issus de la consommation nomade, qui ne sont pas pris en charge par les collectivités : cinéma, station-service...

Citeo a lancé sa solution de reprise hors foyer à la fin de l'année 2024 dans les départements du Rhône et de la Gironde. La montée en puissance en 2025 et 2026 permettra de couvrir 100 % du territoire affecté à Citeo dans le respect du plan d'action à 3 ans proposé et validé par les services de l'État.



PLUS D'INFO SUR QUITRI,
NOTRE BOÎTE À OUTILS
POUR LE HORS FOYER

LA REPRISE DES REFUS DE TRI

Citeo a construit, en 2024, une offre de reprise des refus, pour les collectivités qui le demandent, prenant en charge à coût nul la part d'Emballages Ménagers et Papiers Graphiques (EMPG) contenue dans les refus.

Cette part d'EMPG est déterminée à partir de caractérisations réalisées en centre de tri en 2023 et a été validée avec l'ADEME. Elle pourra être réactualisée annuellement en accord avec l'ADEME.

Ce dispositif de reprise opérationnelle est destiné particulièrement aux collectivités qui ont des difficultés d'exutoires ou de gestion.

Pour être éligible, une collectivité locale doit être :

- ⇒ en contrat avec Citeo ;
- ⇒ en extension de consigne de tri ;
- ⇒ cliente d'un centre de tri :
 - en flux développement (ou engagé à produire du flux développement en 2026),
 - performant au sens de l'arrêté du 20 février 2023.

Les collectivités locales qui bénéficient de la reprise ne sont plus éligibles au Sve refus.



* SPPGD (service public de prévention et gestion des déchets).

Accélérer la reprise du flux développement

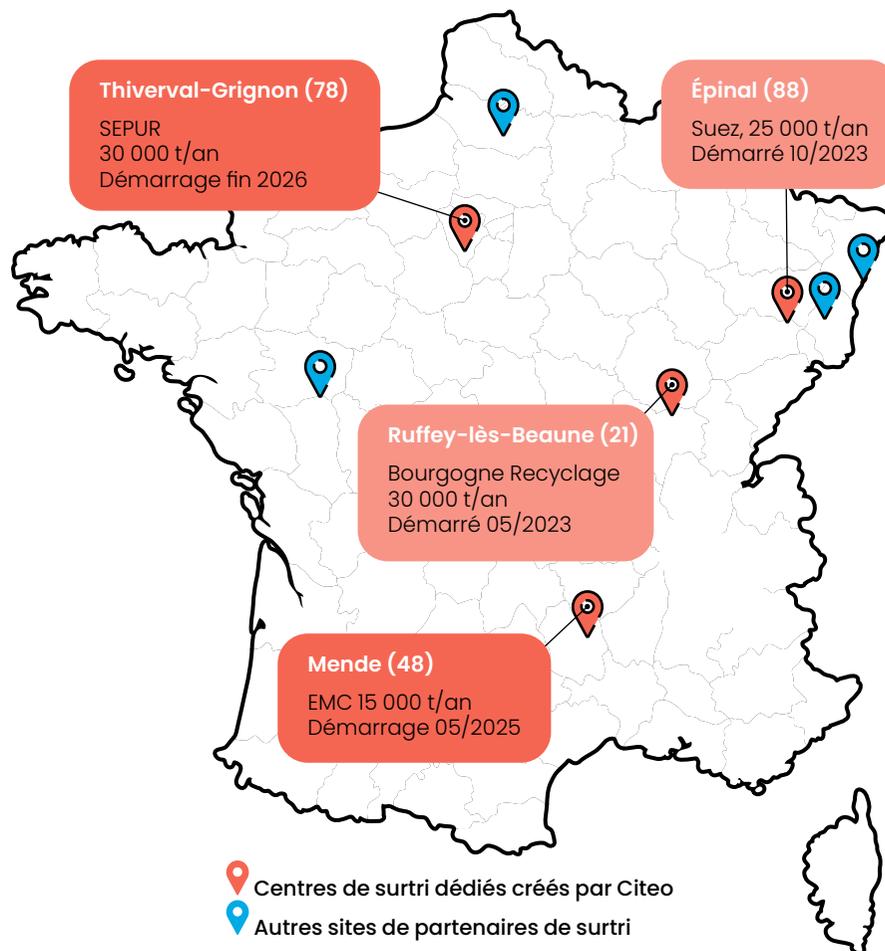
Le flux Développement a été mis en place depuis 2019 pour extraire, concentrer et acheminer vers des centres de surtri (tri secondaire) des emballages plastiques complexes (PET coloré, opaque, barquettes, PS...) issus de la simplification du geste de tri, afin d'assurer une matière de haute qualité utilisable par les recycleurs et stimuler l'innovation R&D dans les filières de recyclage.

En 2024, plus de **150 000 tonnes** d'emballages ont été reprises auprès des collectivités locales, dont près de **80 000 tonnes** ont fait l'objet d'un surtri principalement réalisé sur les deux centres dédiés actuellement en service (un troisième étant en cours de déploiement).

Par ailleurs, plus de **120 000 tonnes** ont été envoyées au recyclage, contribuant ainsi à l'optimisation des filières de valorisation.

Dans le cadre de son engagement en faveur de la réduction de l'empreinte carbone, Citeo a également signé **la charte FRET21**. Cette initiative vise à limiter l'impact environnemental des activités de transport grâce à un plan d'action déployé sur trois ans.

DES CENTRES DE SURTRI VERS LES FILIÈRES DE RECYCLAGE



DONNÉES CLÉS

80 KT

Tonnes issues du surtri en 2024

4

Centres de surtri 2 opérationnels en 2024 un 3^e en 2025 et un 4^e en 2026

50 M€

investis par Citeo pour les 4 centres de surtri



VIDÉO DE PRÉSENTATION DE CITEO
POUR L'OUVERTURE DU CENTRE DE TRI D'ÉPINAL

Assurer le développement des nouvelles filières de recyclage, notamment pour augmenter le taux de recyclage des plastiques

En 2024, renforcement des partenariats avec 6 usines de recyclage mécanique et 4 usines de recyclage chimique

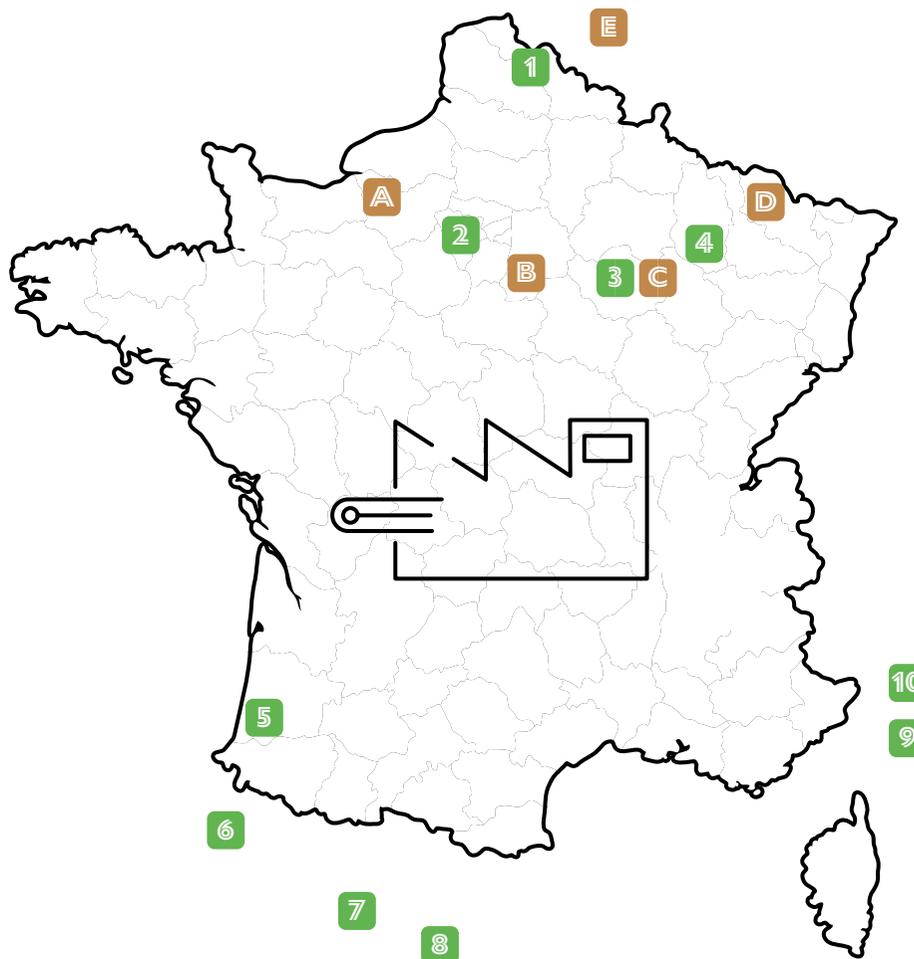
⇒ **Sur le PET coloré**, on met en œuvre la circularité de la matière « bottle to bottle ».

⇒ **Sur le PET opaque**, d'importants progrès ont permis de développer la filière « bottle to bottle » pour le secteur du lait.

⇒ **La filière française de recyclage** des pots et des barquettes se construit. Certaines typologies de barquettes (monocouches) sont déjà recyclées dans des usines de recyclage mécanique. En complément, lorsque le recyclage chimique sera opérationnel (2027-2028), il viendra apporter une solution pour les autres typologies de barquettes.

⇒ **La filière PS** : en 2024, une partie du PS est recyclé mécaniquement dans l'usine Eslava Plásticos en Espagne. L'autre partie est dédiée à l'usine d'Indaver. La matière y est préparée pour alimenter le futur process de pyrolyse dès 2025 permettant le recyclage du PS en boucle fermée (un pot de yaourt redevient un pot de yaourt).

DES CENTRES DE SURTRI VERS LES FILIÈRES DE RECYCLAGE



SITES DE RECYCLAGE MÉCANIQUE

- 1 • **Lesquin (59)** Nord Pal Plast
PET opaque et coloré (projet)
- 2 • **Limay (78)** FPR
PET opaque et coloré
Pots et barquettes PET
- 3 • **Châlons (51)** Machaon
Souples PE/PP
- 4 • **Verdun (55)** Wellman
Pots et barquettes PET
- 5 • **Bayonne (64)** Suez
PET coloré
- 6 • **(Espagne)** Eslava – PS
- 7 • **(Espagne)** Sulayr
Pots et barquettes PET
- 8 • **(Espagne)** Génépol – Films PE/PP
- 9 • **(Italie)** Dentis
PET opaque et coloré
- 10 • **(Italie)** AMP
PET barquette

SITES DE RECYCLAGE CHIMIQUE EN CONSTRUCTION OU EN PROJET

- A • **Port-Jérôme-sur-Seine (76)**
Eastman – Pots et barquettes PET
- B • **Grandpuits (77)**
TotalEnergies Paprec
Souples PE/PP
- C • **Châlons (51)** Machaon
Souples PE/PP
- D • **Longlaville (54)** Carbios
Pots et barquettes PET
- E • **Anvers (Belgique)** Indaver
PS, Souples PE/PP

Campagne nationale Recyclage

On ne lâche rien contre les emballages « oubliés »

En France, deux flux sont encore insuffisamment triés, malgré leur présence fréquente dans les foyers : les cubis de vin et les emballages de médicaments. Citeo et Adelphe ont conçu une campagne de communication conjointe pour sensibiliser les citoyens au tri de ces emballages oubliés.

CONTEXTE

En France, les cubis représentent plus de 40 % des volumes de vin vendus, mais leur règle de tri reste mal connue : les éléments d'emballage doivent être séparés puis triés. Les emballages de médicaments, pourtant recyclables dans leur grande majorité, font quant à eux l'objet d'une méconnaissance de la règle de tri (« tous les emballages se trient ») ou d'une confusion avec la collecte en pharmacie.

CONCEPT

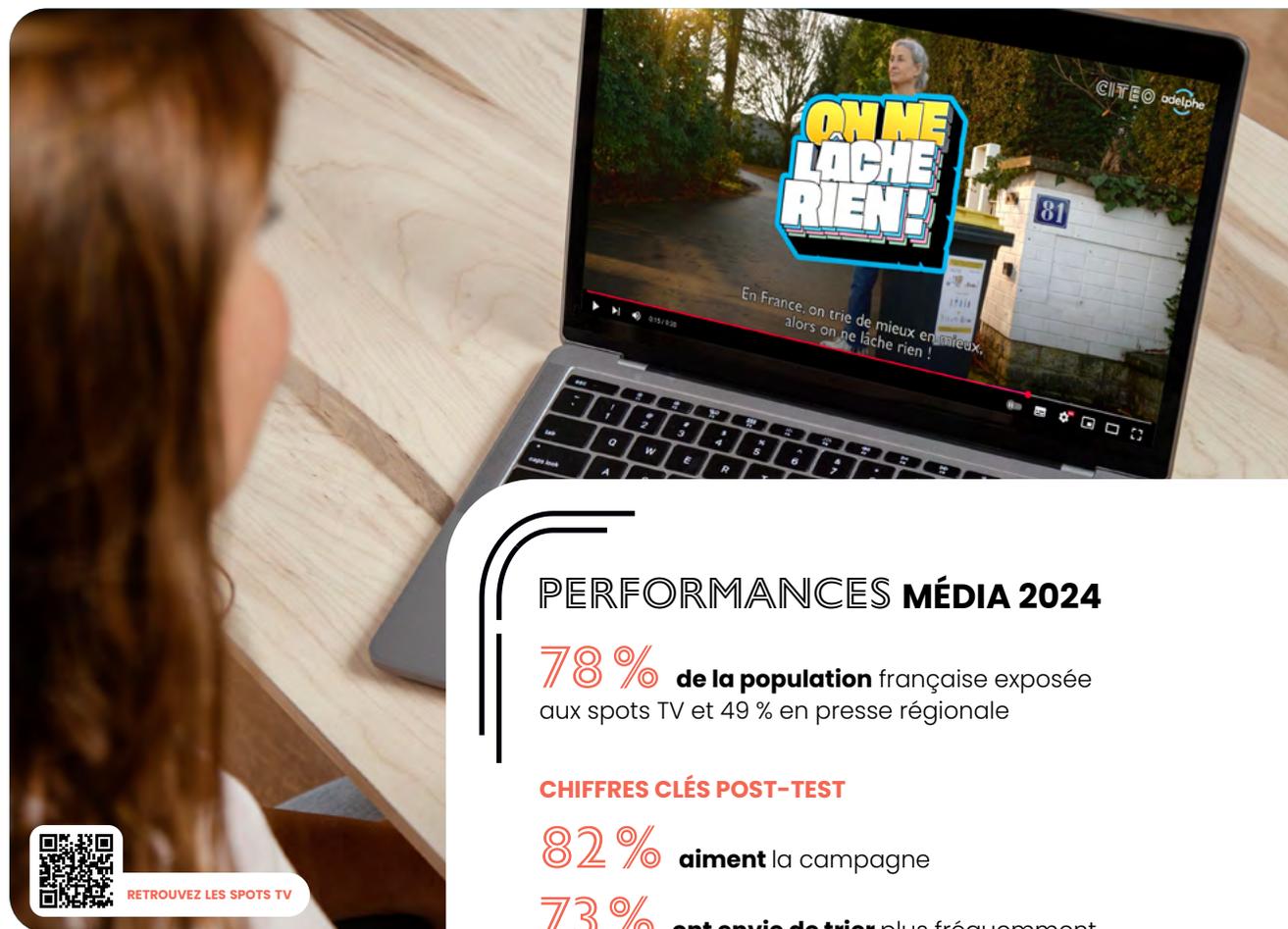
Dans la continuité de la saga « On ne lâche rien » lancée fin 2023, la nouvelle campagne adopte un ton encourageant et engageant, cette fois incarnée par un duo de commentateurs sportifs jouant les « coaches du tri ». Ce concept met en valeur les bons gestes tout en facilitant leur mémorisation.

PÉRIODE

Février et mars 2024

DISPOSITIF DE COMMUNICATION 360

⇒ Spots diffusés à la télévision, en ligne, dans les cinémas et sur les réseaux sociaux et messages diffusés dans la presse. Avec des formats adaptés selon les canaux : spot TV et web sur le sirop en verre, spot cinéma sur le cubi, vidéos diffusées devant les pharmacies en partenariat avec Cyclamed, et relais presse en PQR/PHR.



PERFORMANCES MÉDIA 2024

78% de la population française exposée aux spots TV et 49 % en presse régionale

CHIFFRES CLÉS POST-TEST

82% aiment la campagne

73% ont envie de trier plus fréquemment

57% ont appris des choses nouvelles

RÉCOMPENSE

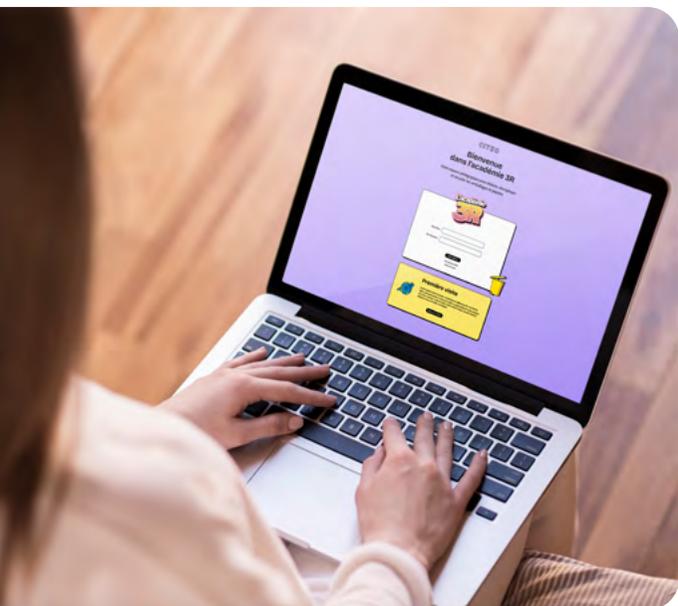
Prix coup de cœur du Festival de la Communication Santé

⇒ Un partenariat avec Goodeed a renforcé l'impact solidaire. Chaque visionnage de la campagne génère un don à des projets associatifs : Ticket for Change ? Comme les Autres.

Sensibilisation des citoyens aux 3R

Une nouvelle génération d'Ambassadeurs du tri

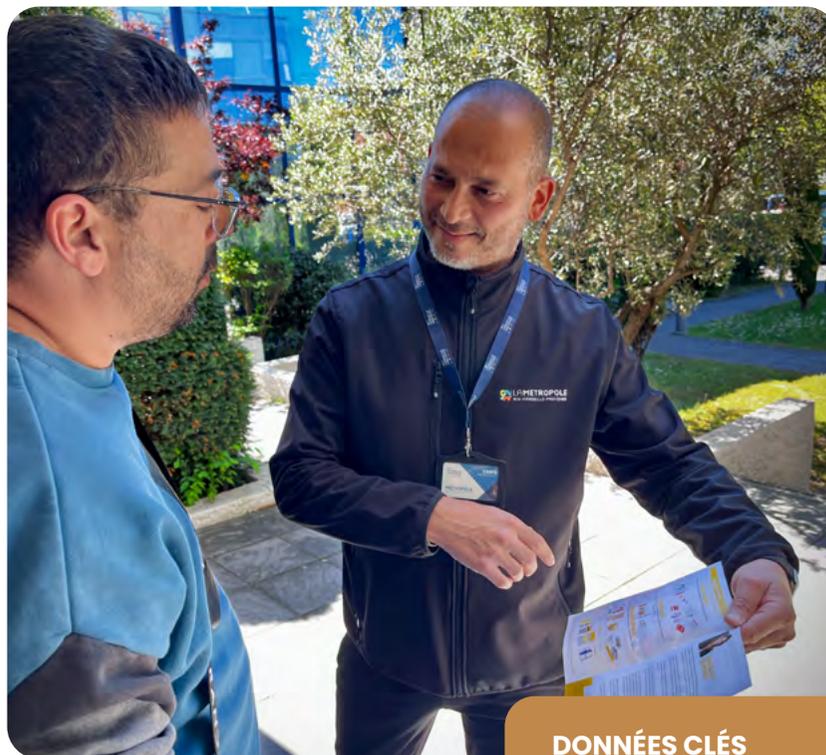
Dans un contexte de transformation des enjeux liés à la gestion des déchets et à l'économie circulaire, Citeo fait évoluer son réseau d'ambassadeurs du tri (ADT) vers une nouvelle génération d'ambassadeurs 3R, capables d'accompagner les citoyens sur les gestes de réduction, de réemploi et de recyclage.



Aujourd'hui, près de **3 400 ADT** sont mobilisés chaque jour pour informer, sensibiliser et accompagner les ménages, notamment lors des évolutions locales des règles de tri.

En 2024, **près de 300 ambassadeurs ont été formés via un dispositif combinant e-learning et sessions en présentiel**, incluant des modules sur la communication engageante, l'adaptation aux spécificités territoriales et la mise à jour des connaissances réglementaires.

Dans la perspective d'un élargissement de leur mission, Citeo repense le dispositif de formation en renforçant son approche hybride : formations en présentiel pour développer de nouvelles compétences et refonte de la plateforme [campusdutri.fr](http://www.campusdutri.fr) afin d'y intégrer des modules spécifiques aux 3R. Les ambassadeurs du tri disposeront également de ressources pédagogiques enrichies, afin de mieux accompagner les habitants dans le changement de leurs habitudes, en faveur du réemploi et du recyclage. Cette évolution s'inscrit



DONNÉES CLÉS

172
ambassadeurs
du tri formés
en e-learning

124
ambassadeurs du tri
de 43 collectivités
formés en présentiel

dans une démarche d'anticipation et d'adaptation, en cohérence avec les missions de coordination de la filière REP Emballages Ménagers et Papiers graphiques. La nouvelle plateforme de formation sera lancée en 2025.



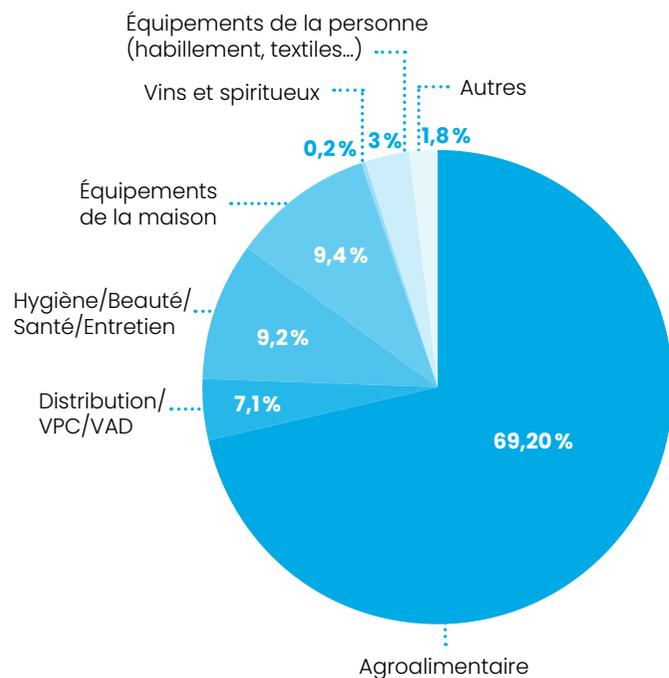
RENDEZ-VOUS SUR
<http://www.campusdutri.fr>



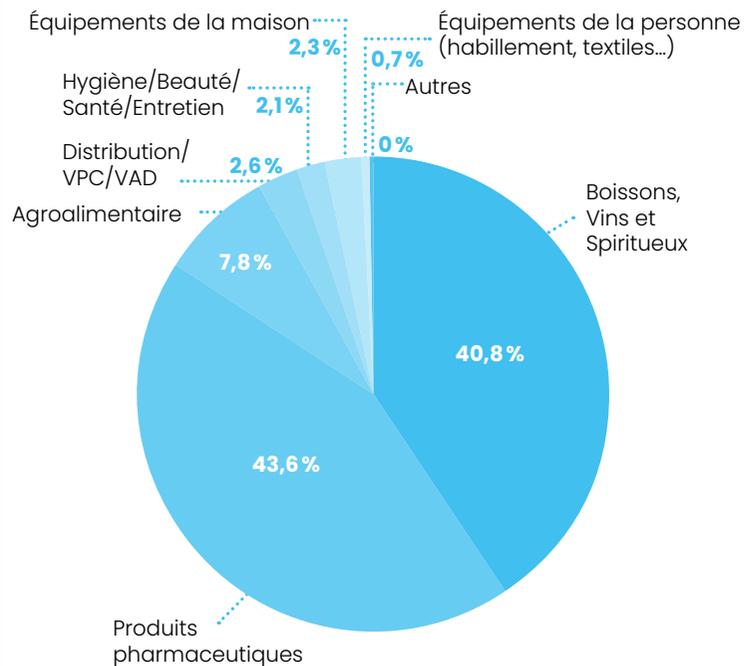
ANNEXES

Répartition des contributions par secteur d'activité

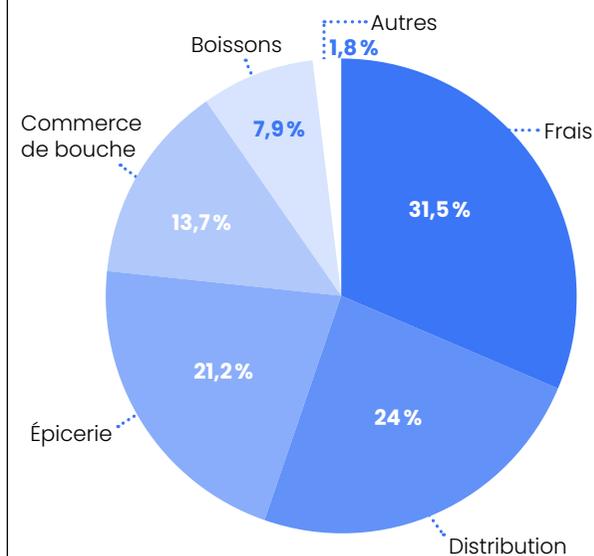
CITEO EMBALLAGES MÉNAGERS
Répartition des contributions par secteur d'activité



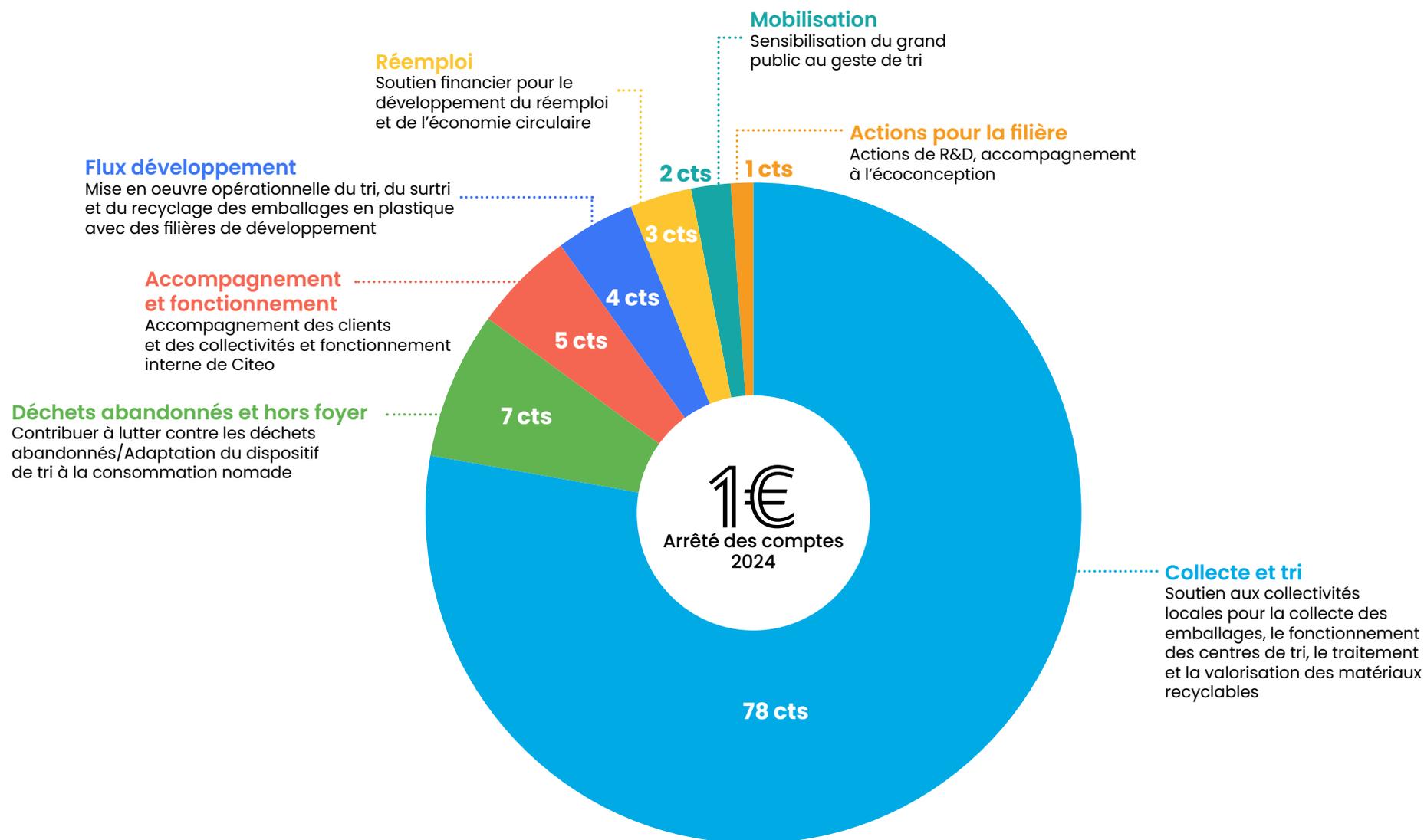
ADELPHÉ EMBALLAGES MÉNAGERS
Répartition des contributions par secteur d'activité



CITEO PRO
Répartition des contributions par secteur d'activité



Roue Emballages Ménagers et Papiers Graphiques ARC 2024



Le gisement contribuant, les tonnes recyclées et le taux de recyclage de la filière emballages ménagers & papiers graphiques

EMBALLAGES MÉNAGERS

Gisement contribuant Filière (en kt)	2024*	Tonnes recyclées Filière	2024*	Taux de recyclage	2024*
Acier	234	Acier	216	Acier	92 %
Aluminium	107	Aluminium	43	Aluminium	40 %
Papier-carton	1 419	Papier-carton	1 098	Papier-carton	77 %
Plastiques	1 233	Plastiques	326	Plastiques	26 %
Verre	2 536	Verre	2 133	Verre	84 %
Total	5 529		3 816		69 %

PAPIERS GRAPHIQUES

Papiers Graphiques	942	Papiers Graphiques	827	Papiers Graphiques	69 %**
Total	942		827		69 %**

* Estimation des tonnages filière 2024.

** Gisement Papiers SPPGD (Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets) – Estimation ADEME.

À noter : le tableau ci-contre comporte des arrondis.



Tous les papiers se trient et se recyclent, ce document aussi !

GRUPE

CITEO

www.citeo.com

Publié par Citeo | Conception-réalisation : beairdeas | Impression : Handiprint, entreprise adaptée | Photos : Getty | Février 2025 | Le présent document demeure la propriété de Citeo. Il est transmis à titre purement informatif et n'a pas valeur d'avis ou de recommandation technique et/ou juridique. Bien que tous les efforts aient été consentis pour s'assurer que les informations contenues dans ce document sont correctes et à jour, Citeo décline toute responsabilité pour toute erreur ou omission. Citeo ne garantit ni la pérennité ni l'exhaustivité des informations contenues dans ce document, au regard notamment, des évolutions et interprétations réglementaires en vigueur, de l'état de l'art et des dispositifs des REP. Emballages ménagers et Papier graphique. A ce titre, le détenteur reste seul responsable de l'utilisation de ce document.